EPYDIMYO
MACHIE OV COMBAT DE LA PESTE AVEC LE REGLEment Politique.

Auquel est adiousté certaines tables seruans pour l'intelligence plus claire.

Plus vn Enigme sur la fin inuenté tout expres.

Par Esaïe le Lieure Vermandois.

Dedié a hault & puissant Seigneur Mesire Iehan Loys de la Vallete, Duc Depernon, Pair de France, Cheualier de l'ordre du Roy, Premier gentil-homme de sa chambre, Colonnel general de toute l'infanterie Francoyse.



A PARIS.
Chez Robert Coulombel, rue Sainct Iehan de lattran a l'enseigne d'Alde.
1582.
AVEC PREVILEGE DV ROY.

A HAVLT ET PVISSANT Seigneur meßire Loys de la Vallete duc D'Epernon, Pair de France, Cheualier de lordre du Roy, premier gentil-homme de ſa Chambre, Colonnel general de toute linfanterie Françoyſe

C'EST vne choſe toute notoire, (excelent^me s^r) a ceux qui ont l'ẽtendement ouuert, & dreſſez, droict a la comtemplation, des choſes naturelles, que la graine, ou ſemence, eſpendue, & germee en la terre, ne peult (ſans extreme difficulté) paruenir au peryode de ſon effect vegetable, (qui eſt de produire, fleurir, & rapporter ſon fruict en parfaite maturité.) Si le ſoleil ne luy diſpence quelque portion de ſa vertu : En diſtribuant quelques vngs de ſes rayons, ſur la terre, es lieux, ou elle aura eſté ſemee. Ainſi la vertu, qui eſt aſſize, & logée, au cœur des hommes, de

noble ſang, & iſſus de race vertueuſe, & Illuſtre, quand elle eſpand, quelque peu de ces rayons, ſur les hommes qui ont certaine propriete de produire, & rapporter quelques fruictz, ſeruantz à l'vtilité publicque, non ſeullement eſt cauſe, de faire leuer leur tiges, & feullages, peut paroiſtre à la veüe d'vn chacū mais qui plus eſt deiette & chaſſe arriere toute choſe qui pourroit ēpeſcher deſtruire & engarder la perfection de leurs fruictz. Auſſy les plantes reptilles, comme la vigne, n'eſtant ſouſtenue de quelque rameau, ou eſchalat, ne ſcauent ſe ſoubſtenir de bout, ains trainnent leurs getons cōtre terre & par ce moyen, le plus ſouuent obfuſquez de mauuaiſes herbes ne peuuent rapporter leurs fruictz, auec parfaicte moiſſon. C'eſt pourquoy m'eſtant arreſté tout court ſus telle conſiderations, iay cōçeu, vne oppinion, que ce mien petit labeur, (que i'ay baſty) affin,

de n'eſtre poinct veu au nombre de ceux qui ſont reiectez de Platon, pour ne poinct meriter, le tiltre d homme, d'aultant que ſon oppinion eſt telle que l'homme n'eſt poinct vrayement homme, les actions, proprietez, & vtillitez duquel, ne s'eſtendent poinct hors des limittes de luy meſme & que le public, ne ſe reſent aulcunement de ſes fruictz, auroit quelque conuenance, & ſimilitude a la graine, priuee des rayons d vng ſoleil, & a la plante ſans apuy: Et que tout ainſy, que le ieune Enfant, qui n'a encore attainct l'aage, pour faire actions libres, ne peult marcher tout ſeul, ſans hazart de tumber par terre, auec danger de ne ſe pouuoir releuer, qui cauſe, qui luy eſt beſoing, quil ſoit conduict & ſouſtenu, de quelques vns, plus robuſte, & puiſſant, pour le maintenir debout & pour lengarder, de cheute, ainſy ay ie penſé quil pourroit tumber en ſemblable peril, & de-

meurer par terre, ofusqué au meilleu, de l'ignorāce, & enuye, (comme le bon fruict entre les espines & chardons) C'est pourquoy (illme s^r) . Ayant prins occasion, de faire part, à la communauté françoise, de sy peu que i'ay acquis en l'exercice de ma profession, affin que les republicques, & assemblees, (voires celle, qu'il a pleu au Roy vous donner en charge & conduicte) estans assaillyes de la furieuse contagion de Peste : fussent aulcunement, soulages & consoles . Bien informé de la bonne affection, que portez, alendroict de ceulx, qui s'emploient aux exercices fructueuses, & prouffitables du public, de la diligence au secours songneux, & charitable soing, que prenez, de ceulx , qui sont souffrant infirmité estans au seruice du Roy. Comme l'experiance en à plusieurs fois monstré l'effect, nommement , au camp, de deuant la Fere, en Picardye, au retour duquel, il

vous pleuſt m'enploier, en l'excercice de mon eſtat, pour la ſollicitude, de quelques Gentils-hommes, entretenus a voſtre ſuite, du tout bien affectionez, au ſeruice du Roy & au voſtre, qui furent bleſſez a la cõqueſte du rauelin, par vous aſſailly & gaigné pendant la ſollicitude deſquelz, Iay conceu laffection & volonté de vous conſacrer, la meilleure partie, des fruictz, de mõ labeur, Et commenceray par ce petit traicté de Peſte qui encore que pour ſa petiteſe, il ſoit ĩdigne, ſe ſouſtenir d'vng tel appuy. Toutefois l'eſperãce me donnant hardieſſe, à gaigné le deſſus en mon endroict, par l'aſſeurance q'uelle ma donné que voſtre begnigne douceur, le recepuroit agreable, encores que ce ne ſoit choſe ſortie de la main d vng opulent, mais comme venant, d'vng maigremẽt pourueu qui dõne (neaulmoins) ce que ſa petite faculté peut contenir, comme le poure, qui meit vne

obol, ou maille, au tronc du temple l'offrande duquel, toutefois, fut agrée. A ceste imitation ie vous supplie (illme s) recepuoir ce petit present, qui vient des mains, d'vng qui desire les emploier, a vous faire a iamais tres-humble seruice.





EVX *accidents se trouuẽt en ce monde (amy lecteur) qui arriués sont cause, (sur toutes choses) de rompre & exterminer les republiques, societés ou assemblées humaines. L'une desquelles aduient, par lextreme furie de la guerre: l'autre par lhorible, & mortelle contagion, de la peste: & quil ne soit ainsi, il ny a celuy, qui ayant passé sur la contemplation, de lhistoire, n'ait apris que la dissolution, de toutes les monarchies est procedée des guerres, tant estrangeres, que ciuiles, ou de la mortalité pestilente. Sy nous regardons quelle a esté la monarchie des assiriens (Qui ont esté les premiers regnans en domination), nous trouuerrons ces deux sinistres accidents auoir esté cause & occasion de fort grand ruyne & extermination en icelle car sil y a raison d'adiouster foy aux escriptz de plusieurs antiques historiens, nõmement Cetesias, nous apprendrons de luy, au lieu ou il recite, les actes de Ninus. premier Roy des aßiriens. Q'uiceluy Ninus meit vne armee sur la campaigne pour marcher contre les Bactariens. Qui estoit formee de dixsept cens mil hommes de pied, & de deux cens miles de cheuaux, Qui furent (Neaulmoings) debellez par Zoroastes, Roy desdicts Bactariens, qui feit vne assemblee de quatre cens mil hommes: & laissant entrer son ennemy, iusques aux limittes de ses terre donna dessus, de telle sorte, quil en deffit & meit a mort, le nõbre de cent mil. En la seconde Monarchie tenue par les Perses, & Medes, Xerxes, aiãt cõduict en la Grece, vne armee, de sept cẽs mil hmes de ses terres, auec trois cens mil aßociés, fut aussy vaincu, par la diligence, & vaillantise, des Lacedemoniens, & autres Grecs moyennant la prudence de Temistocles. Quant aux cruelles executions d'armes qui ont esté faictes, durant les deux autres monarchies (comme depuis le resgne d'Alexan-*

dre (insques à Cesar & depuis iusques a nostre tēps) elle sont indicible. Bref cil fault considerer, les depopulations & ruynes des superbes bastimens le sang espandu aedãs & aux enuirons diceulx cest vne admirable merueille: les villes de Babilone, de Troye, de Thebes, Lacedemone, Cartage, & infinité dautres, en portent lexemple & combien que la cruauté de la guerre soit soudaine cause de perte, & desunion, des assemblees des hommes si esse que si on veult bien rechercher de pres, l'on trouuerra que quant ceste espouuentable peste, a eu son cours, elle n'a faict, moindre execution mortelle, en peu d'heure, que le trenchant des armes: de sorte, que plusieurs societez, & republiques, se sont trouuees, dissipees, & du tout adneantie, chose que tesmoingnent les saincte lettres, au regne de Dauid ou morut, pour vng temps, septante mil corps. Thucidide en son histoire, recite, vne mortalité pestilente, telle que iamais au parauãt, nauoit esté si extreme, & furieuse, icelle ayant pris son origine, en Ethyopie passa, au trauers de l'Egipte, & courut la Libye, & toute la Sirie, se rẽdãt, en Laticque assaillit la ville d'Athenes, & autre lieux, de la grece, qui furẽt quasi, tout depoullé Mais qu'est il besoing, en ce malfortuné temps, prendre visee, & auoir recours, aux antiquitez, pour auoir congnoissance du miserable euenement, de telle maladie, veu que l'Europe, auiourdhuy (quasi en toutes ses parties) arousée & tachee, de son venin, n'en iecte que trop de larmes nommemẽt, depuis cinq. ou six ans, la France au cœur de laquelle, elle a faict, tel eschec, & mat, que la ville de Paris, peult rendre, fidel tesmoignage, de l'inconuenient, & perte, quelle a souffert, par sa cruelle contagion, & comme ainsi soit, que tels accidents, ayent eu leur origine, au premier aage, cest grand cas, que les hommes, y sont demeurez plongez, de

plus en plus, encorre que pour le regard de la guerre (qui engendre quasi toute espece, de calamitez) plusieurs excelents personnages, curieulx, du repos, & tranquilité, de l'Esconomye humaine, ce soient employes pour arracher, & effaßer, du cœur des hommes, ce facheux caractere de discorde, & mauuaise plante de guerre, publiant par tout aux oreilles de chacun, la douceur, benefice, & vtilité, de la paix, touteffois ont si peu prouffité, que l'acroissement, a toustours augmenté, de telle sorte, quil semble auiourdhuy, que ce soit chose, contre laquelle, on ne se doibue attaquer, pour preiudicier, a sa condition, & suffist, pour en parler, de seulement declarer le moyen, comme lon se doibt gouuerner, pendant son regne, pour euiter ses efforts. Tout ainsi pouuons nous dire que combien que la peste, ayt espandu son mortel venin, des quasi le premier regne, des hommes, & que plusieurs, excelentz, & rares personnaiges, pousez de craincte, pour lhorreur, & espouuentemẽt du mal, ou bien guidez, d'vng charitable vouloir, & bonne affection, allendroit, de leurs prochains, se soient occupez, a rechercher, le secours, & pratique, pour l'esteindre. & exterminer neantmoins elle na laissé, & ne laisse, d'estre, veüe, executant sa mortelle, & rigoureuse furie, allencontre, des hommes, forçant, la pluspart, des anthydotes, qui ont estes iusques a maintenant employez, pour remedes. Et combien touteffois, quil soit impoßible, a l'homme, d'empescher, sa generation, & lexecution, de ses assaulx (pour n'estre parfaictement cogniie, en sa nature, & essence) & que fort peu se puisse dire asseuré contre son venin: Apres (neantmoins) plusieurs fois, & inopinement, m'estre trouué enuironné, de sa contagion, iusques a en estre touche, d'vne Thumeur, en l'emoncteire, du bras senestre & m'estre, trouué quasi hors

des gonds, pour la confusion, qui se troune, aux remedes, qui ont estés mis en auant, par plusieurs, qui faict que lon ne scait, par quel bout, on doibt commencer, & sus lequel s'asseurer, ie me suis, du tout eployé, de fouiller, entre toutes les matieres medicamentalles, affin de y trouuer, & recongnoistre, les ingrediens, & compositions, plus certaines, & asseurees, pour repugner a ladicte cotagiō, & ayant employe quelques annees, pour gaigner, lasseurāce de lexperience, & apres estre esguillonné par plusieurs, miens amis, bien veuillans, au public, ie me suis en hardy, de drsser, ceste Epydiomy omachie, pour le publier, a la veüe, d'vng chacum affin de faire congnoistre, le creuecœur que iay, voyant tant de poures humains, mal traictez, de ceste horrible, & espouuētable, veneneuse, contagion: & aussy, donner voye aux peu versés & entenduz en la cure dicelle m'aßeurāt, auoir tenu tel ordre en ce traicte, comme l'experiēce fera foy quant lexecution, s'obseruera, en temps deneceßité (que Dieu veuille que iamais n'arriue) quesi le moyen, ne se trouue, d'empescher, a du tout exterminer, la contagion pestilente & lengarder, d'assaillir, & iecter, sa furie sus les corps pour le moins, seront ilz, tellement, deffendus, & conseruez, que le siege, sera en fin quicté, & abandonné, laissant les assiegez, en liberté, & par ainsi, la gloire, n'en sera moindre, que celle, que remportent, ceulx qui ont esté enfermez, & bastus, en quelque place forte, lesquelz encore, que par sorties, & prise aux mains, ils naient eu force, & moyen, de rompre, & exterminer le camp, de leurs ennemys, ne laissent d'emporter, lhonneur, de la victoire, apres auoir donné, sy bon ordre, en leur place, que l'ennemy, repulsé, de tous ses assaulx aura esté contrainct, de les quicter & habandonner, leuant le siege, auec vne courte honte. Partant (Amy lecteur)

ie te supplie recepuoir, ce petit mien labeur, d'aussi bon cœur, comme mon intention, est de proffiter, en ton endroict, & au public, desirant te voir par le moyen, de ce petit conseil, & instruction, releué, de tes aduersites, t'asseurant, que mon intention, n'est aultre, que dressee a ton profit & vtilité.

Extraict du priuilege du Roy.

LE Roy a permis & permect à Robert Coulombel libraire en l'vniuersité de Paris, Imprimer & exposer en vente, vn liure Intitulé Epydimyomachie ou combat de la peste auec le reglement politique, composé par Isaie le Lieure Vermendois. Et sont faictes inhibitions & deffences, à tous Imprimeurs, Libraires & aultres de n'imprimer, vendre ou distribuer au Royaulme pais terre & seigneuries dudict seigneur ledit liure cy ce n'est de ceulx que ledit Coulombel aura faict imprimer & ce pour le temps & terme de neuf ans consecutif a cōmencer du iour que ledit liure sera paracheué d'imprimer, sur paine de confiscation des liures Imprimez & d'amende arbitraire ainsi qu'il est contenu au priuilege, donné a Paris le 4. Iour d'Aoust 1582. & de nostre regne le neufiesme.

HVMANI si quid morbi est in peste medellis,
Sanatur leporis: sic tibi sume animos.
Si vero offensa diuina est vltio solus.
Ferre potest lenis fletibus Autor opem.

LA Peste estoit si deuant effrayables
Pour ses effects cruels & venimeulx
Soudains diuers, & tant contagieulx.
Qu'on lestimoit presque inremediable.
De faict leffroy du dart espouuentable.
Empoisonnoit le sang des moins poureulx.
Sy qu'incongnu aux plus ingenieux
Rendoit aux fils la mere impitoiable.
Mais nostre Lieure ayant mieux ruminé.
Ce fort poison par la corespondance.
Des elemens du temps & des humeurs.
Assy tres bien lantidote assigné.
A chacque effort qui la rend sans nuisance.
Dont on luy doibt par tout grace & honneur.

M. Iehan de Maucroy.

SI grauis humana est pestis medicabilis arte.
Posce librum Leporis totus Apolo liber.
Sin Deus offensus vitiis demittat in orbem.
Posce deum precibus prex tua tota salus.

Sonnet de Iehan le conte:
à Esaye le Lieure.

SOIT que lair corrompu descoche sans merci.
Le venin, d'vne peste, ou la fiebure bruslante,

Soit que pour nos pechez, la fureur punissante.
foudroye mil dards, sur ceste terre icy.

La doulce main des Dieux, qui de nous ont soucy.
Affin que la douleur, ne fut plus violente.
Mil medicaments, par ce Lieure, presenté,
Donnant au mal soudain, soudain remede aussy.

Phebus, par son Crin dor, descouure herbe, & racine.
Et pour enseigner lart secrect, de medecine.
Renaissent par ton non. Esculape, & chiron.
En ce temps donc fachenx, carbonneulx, & plain d'ire.
Amy tu nous es nay, Quant ton liure retire.
L'humain, presque voyant, les riues, d Acheron.

I. L. C.

LA *qualité, lhumeur, la douleur, & la mort.*
Le venin, Thumeur, la plainte, l'efraiance.
S'altere, se resoult la, se passe, est sans nuisance.
Par ce Lieure, dompteur, du pestilent, effort.

G. D.

MOn *Lieure a ta naissance, on ma dict, que trois Dieux.*
Minerue, & Appollon, a la tresse doree:
Tesleurent compagnon, de leur trouppe sacree.
Coulans dans ton Esprit, tout leur aplus, & leur mieulx.

Mercure l'eloquence, te donna: soucieulx,
De la rendre bien tost, en la France honnorée.
Phebus, ta enseigné, sur sa lire, Asuree,
Ses airs, & ses accens, les plus armonieulx,

Minerue te donna: le sçauoir tres suptil.
De rendre, tes beaulx vers, empoulez d'vng hault stil
Propre pour honnorer, la mort des grands seigneurs.

Apollon te voulut, la medecine apprendre.
Ainssy pour ses tresors, tu merite de prendre.
Deux serpents, l'Oliuier, du laurier, les honneurs.

MERCVRIVS *minor est author licet Deus esset.*
Thessalico plusquam maximus ore poli
Sit discedentes animas prohiberet abire.
Preciperetque alijs imperiosus iter.
Et mulceret aquas vel ventis sterneret æquor.
Aut caperet fati solus vtranque vicem.
Nil virtute tamen proprias faciebat vt author,
Sy vacuis virga totus inanis erat.
At lepus author agit per se quicquid facit & nil
Auxilio alterius sat sui diues habet.
Cedat virga tibi meritis caduceus ergo.
I[illegible]m dat Athlantiades te minor omne Deus.

M. Robertus Dyré.

TRAICTE DE LA PESTE.

CHAPITRE. I.



E qui eſt requis & neceſſaire d'eſtre conſideré & bien entendu par ceulx qui veulent entreprendre le gouuernement du ſubiet, que les Phyloſophes à raiſon de l'exellence& diſpoſition de la ſtructure ont appellé mycrocoſme qui ſignifie petit monde, conſiſte principallement en la congnoiſſance de deux choſes, la premiere deſquelles eſt fondee & aſſize ſur lacompliſſement dudit ſubiect: Choſe qui n'eſt aultre que l'eſtre de la vie, auec l'adionctiõ des choſes qui font lentretenement d'icelles le tout deppendant des deux premieres parties que les Grecs ont atribué à la medecine, aſſçauoir phyſiologie, & ygienne, qui regardent les choſes naturelles, & non naturelles la ſeconde conſiſte en l'intelligence de l'antypathie, oppoſition, repugnance, & contrarieté des choſes qui ſont tendantes à la ruyne & extermination de ladicte vie, ou pour le moings à l'empeſchement de lentier vſage & comodité d'icelle. Car tout ainſi que le nautonnier ou. Pilote qui prend la charge d'vng nauire pour le faire paſſer ſur le dos de la mer, affin de communiquer ſes moyens en participant auſſi aux comodités particulieres, qui ſe trouuent en certaine regions, pour en faire part a ceulx qui pour l'infertilité de leur païs en

sont necessiteux : non seulement il faut quil entende toutte la compositiõ ,& structure dudict Nauire iusques a la plus petite particule d'icelluy,auec le moyen de lentretenir,maintenir, & conseruer : Mais aussy il fault ,qu'en temps de necessité & tourmente , il sache oppugner,& deffendre l'impetuosité des vents,& vagues,a celle fin d'euiter le peril , & extermination de luy & de sa charge:Tout ainsi est il expedient a celluy qui est pourueu ou chargé d'vng gouuernement de prouince , ou de quelque ville & place de frontiere, qu'outre ce , qu'il ayt congnoissance de la disposition,assiette, & forteresse du lieu : Congnoissant aussy la condition,meurs,adresses, volonté , & courage des subiects & habitans , quelles sont les armes & munitions , auec toute aultre chose requise pour sa conseruation : fault aussi de necessité quil entende & sache les actions,& forces de lennemy, & qu'il soit bien experimenté en l'art militaire pour se defendre en resistant aux assaulx , & furie que son ennemy pourroit atempter & praticquer contre son auctorité , & possessions de ceulx qui luy sont donnez en protection & garde:cest pourquoy ayant entrepris, de traicter en ce lieu d'vne maladie ; entre toutes la plus horible & cruelle,asçauoir de laPeste,laquelle par son mortel espouuentement , faict rompre & abandonner les republiques,& societez humaines,pour estre quasi d'vn chacun congnüe,comme la plus enorme & traitresse ennemye de l'homme. Nous auons estimé , que le plus expedient moyen pour resister a sa furie , estoit de commencer par vne demonstration de la vie : ayãt cest opinion,qu'il est mal ayśé,de croire,que lon puis-

se cõseruer quelque chose, de laquelle on ignoreroit la nature & condition: D'auantaige pource que le certain moyen de bien entendre, & congnoistre quelque subiect, despend de la comparaison d'vng contraire & opposite, comme la lumiere se voit estre congnüe par les Tenebres, la couleur blanche par la noire, le froid par le chault, ioinct que la consideration des choses contraires, est ce qui ayde le plus, pour donner iugement de toutes matiere subiecte: Aussy il est de besoing de congnoistre la nature & condition de l'ennemy, aussy bien que ceulx que l'on veult conseruer. Nous auons arresté (ayant commencé nostre traicté par la deffinition de la vie) de coucher a son opposite la deffinition de la mort, puis apres de produire & toucher la deffinition de la peste, affin de viser droict au but par nous pretendu qui tend a conseruer la vie de l'homme, en repugnant a la mortelle contagion de la dicte peste: nous dirons doncques, la vie estre vng poinct au corps viuant, qui monstre l'effect de la bonté de Dieu aux choses crees: Le produict de ses premiers idees eternelles, l'vnion de lintellect auec la matiere inferieure, par amour de l'vng énuers lautre, La perfectiõ de son subiect, Vne essence spirituelle, Vng mouuement d'iuin & celeste, vne indiuise par tout son domicilier logee & assize en vne partie principalle & centricque, soustenue de son humeur premiere & radicalle, distinguee touteffois par la diuersité de ses membres, selon les lieux & matieres, pour la necessité de ses diuerses actions, dont elle a besoing pour l'acomplissement de soy mesme, & conseruation de son subiect, en qui elle

dure, & demeure iusques à la determination ordonnée de son facteur : Sinõ quelle soit surmontée & vaincue par quelques violence ou accidents. Voyla (lecteur) ce que iay voulu dire, pour monstrer la nature, & cõstitution de la vie, que ie te prie de bien noter, affin que en la poursuicte de nostre matiere, tu ne te fouruoyes du droict chemin, & de nostre intention : Car tout ainsi qu'en l'homme il n'ya qu'vne seule Ame indiuisible, qui s'estendant vertuellement par tout son subiect, & se dilatant iusques à la superficie, & partie exterieure d'iceluy, se depart en certaines & diuerses operations : Semblablemẽt qu'en tout l'vniuersel monde, il n'ya qu'vng soleil seul, lequel estant vny en soy, & vne seule chose, se diuise neaulmoings, & multiplié par la dilatation & multiplication de ses rayons, selon le nombre & diuersité des lieux ausquels il s'applique Ainsi disons nous la vie vne indiuise vnie en soy, qui se dilatant iusques à la superficie, & plus externe particule de son subiect, se depart en diuerses opperations, appartenant aux sens, mouuemens, & nutrition, moyennant ses organes & instrumentz. Ie t'aduise en oultre pour plus ample declaration, & intelligence, d'auoir recours à la desduction que iay reserué en des tables, produicte sur la fin, de ce traicté. Maintenãt poursuiuãt nos brisees, no⁹ dirõs la mort & leffect de l'arest de lire de dieu, la pugnitiõ de la coulpe, & offẽse, l'ẽtiere disolutiõ des elemẽs, la totalle exalatiõ des esprits, vne extinction parfaicte de la chaleur naturelle, consumption de l'humeur radicale, abolition de tous mouuemens, destruction & extermination acomplie du poinct parfaict, en son lieu & siege prin-

cipal, & centricque, corruption des organes, cessation de toutes les facultez, proprietez, & fonctions, mises & infuses dans le subiect, par la bonté du Createur, efforcement & ruption du periode de vie, fin de l'aage determiné, mutation du corps en leffigie de cadauer. Il reste maintenant ayant declaré la nature & effect, tant de la vie, que de la mort, de donner la deffinition de nostre matiere subiecte, en demonstrant l'antipatye quelle a auec, la vie, & la conuenance & simpatye quelle a auec la mort. La Peste doncques est vne forme essentielle qui de sa nature par vne antipatye, tend a esteindre & exterminer l'essence vitalle de l'homme: Ayant en premiere instance, l'air pour siege & matiere: de qualité variable, selon plus ou moings, suyuant la dispotion de la matiere, enquoy elle se sera assise: l'introduction de laquelle, par le moyen de la respiratiõ qui se faict tãt par la tracheartere, & aultres conduicts commungs, que par les meats ou pores vniuersels, Premieremẽt corrompt ladicte essãce vitalle, altere les esprits, putrefie les humeurs, corrode les mẽbres principaulx, & aultres organes: puis dissoult les e lemens, exale les esprits, estainct & suffoque la chaleur naturelle, consumme lhumeur radicale, consecutiuement mue tout le subiect, ou partie d'iceluy, en l'estre de mort. Il est besoing d'auoir memoire de toutes les susdictes circonstances, affin de ne s'oublier (pratiquant la conseruation de la vie, en repugnant au mal, & se deffendant contre la mort) d'estre songneux de maintenir toute chose naturelle en leur estre, abollissant & chassant celles qui sont contraires & destru-

ctiuez de nature , par l'vsage & praticque des moyens & remedes,qui ont proprieté de ce faire,maintenant il nous fault passer plus oultre,pour entendre de plus pres, a ce qui fault obseruer sur nostre matiere subiecte,dressant nostre route sur le discours des causes de la dicte mala-dye.



DISCOVRS SVR LES
CAVSES DE LA PESTE.

PLusieurs excelents personnaiges qui ont traicté de la peste, parlans de la cause, en ont produict plusieurs, & les ont distinguez, & separez, en differentes especes: aulcuns les ont reduictz en deux, l'vne desquelles ils ont attribué aux corps celestes, & l'ont appellé Epidymiale: les aultres ont cõstitué & assis la seconde, sur les choses inferieures, & terestres, & l'ont nommé Endymiale, & sur icelles ont fondé diuerses occurences, lesquelles nous auons reserué, de particulariser en quelques tables que nous produirons en quelque endroict de ce traicté. Aultres apres auoir dict ce qu'ilz ont peu sur les choses sensibles, & naturelles, ont sagement assigné la cause de ceste espouuentable & furieuse maladie de peste, a l'ire de dieu: Mais ayant entrepris ce petit traicté, & discours, nous nous sommes deliberez de dire, & declairer, franchement nostre oppinion, sur ce qu'il attribuent aux causes inferieure & terrestres, (sauf meilleur iugement) nous n'estimons poinct, que le vice de l'aliment, la corruption des corps terrestres, ny la putrefaction des matieres, & excremens, soit premiere cause generatisue, absoluement de la premiere forme essensielle de peste: Trop bien disons no⁹ que telles matieres corrompues, & pouries, seruiront d'vne disposition propre, a facilement recepuoir l'impression de ladicte forme essensielle, apres auoir esté premierement formée, & née d'vne cause oculte, que iamais homme n'a encores peu congnoistre, & discerner. Car tout ainsi

que la pouldre du Canon, qui est la matiere entre toutes la plus suceptible de feu, ne monstre son effect sans la touchement du corps essenciel dudict feu: ainsi voulons nous dire, que vn corps ou matiere pourrie, ne peult monstrer effect pestilent, sans premierement en auoir receu (comme siege) ladicte forme essencielle de peste. Laqu'elle puis apres, par le moyen de l'adicte matiere auec lair, par contagion, se porte, & communique en mesme f'açon, que les choses fetides, & aromatiques sont portees par exalations, iusques aux sens de l'odorat. Tellement quil est de necessité, qu'il se face vne rencontre de matiere disposeé, ydoyne, & succeptible de ladicte forme, sans que la matiere receuante, contienne en soy antipatye, ou affection contraire, comme nous voyons l'exemple en la pierre de chaulx: Car combien qu'elle contienne en soy, vne essence ygnee, n'en faict paroistre aulcunes demonstrations, iusques ad ce qu'il se faict commixtion, rencontre, & attouchement d'vne matiere, & substance acqueuse: Neaulmoings nous dirons aussi que tout ainsi qu'il se fault bien donner garde, de dresser vn magazin de pouldre, au lieu ou le feu pourroit donner atouchement, aussi fault-il euiter, & oster tous magazins de matiere corrompue, & putrefactió: Pource que tout ainsi, que le soulphre, estouppes, pailles, sont aysement enflambez du feu, pour estre succeptibles de son essence: Ainsi les corps terrestres corrompus, & putrifiez, seront succeptibles de l'essence pestifere, & partant faict cause materielle & non premitiue, essencielle, & formelle, ioinct qu'il y auroit peu de raison, d'attribuer la cause d'vng embrasement

de feu, à la ſiccité & rarité d'vng bois, ou aultre matiere, d'aultant qu'il ſe trouueroit pluſtoſt en pouldre, que de l'enflamber ou bruſler, ſans l'attouchement de quelque petite portion de feu. Maintenant pour-ce que plusieurs ſont en doubte, Aſſauoir ſi la forme eſſencielle peſtillente, ayant prins ſiege en l'air, a l'inſtant de ſon introduction en quelque corps contient, ou porte en ſoy, la proprieté mortifere: Ou bien ſi ladicte proprieté eſt conceue, ou engendré au lieu centricque, de la thumeur ou carboucle: Attendu que ces conſiderations, donnent grande ayde à la conduicte de la cure, nous auons trouué bon de dire en ce lieu, ce que nous en auons peu congnoiſtre, tant par les raiſons tirees de la nature des choſes ſubiectes, que de l'experience qu'auons obſeruez des curations. Nous dirons doncques, que combien que la premiere forme eſſencielle, ſoit au commencement par contagion introduict en noſtre corps, par le moyen de la reſpiration, que nous faiſons de l'air ambiant, premier ſiege & aſſiette de ladicte forme peſtilente, & que icelle ſoit expellee, par la vertu expultrice, en quelque emonctoires, ou clouaques, voire aux extremitez & parties plus eſlongnees du corps: Si eſſe neaulmoings que ladicte forme en tel premier inſtance ne contiẽt abſolueemẽt ladicte proprieté de cadauer, pour aultant que la generation n'en eſt faicte qu'à l'inſtant, que ladicte vertu expultrice, en a faict vng amas & condenſation en globe, lequel arreſtee eſdictes parties, à la rencontre de la matiere ſuceptible, & diſpoſez, conçoit ladicte proprieté de cadauer, qui tend a lentiere conqueſte & extermination de la vie, don-

nant assiduellemẽt assault aux membres principaulx, & centricques: Comme nous voyons qu'il en est faict, en la sphacelle, ou Estiomene, qui cõbiẽ quelles soiẽt assizes aux extremitez, & eslõgnee des membres principaulx, ne laisse de communiquer, & enuoyer ses exalations, contenant vne proprieté pourrissante, veneneuse, & destruictiue de vie iusques au centre desdictes parties principalles, en dissouldãt les elemẽs, corrompant les humeurs, & souffoquant les esprits. Et a celle fin de faire veoir, comme la force plus robuste despend de lassemblee, conionction, & vnyon des corps, & matieres en vne: Nous prendrons lexemple du soleil, lequel ayant ses rayons esgallement dispersés & espandus sur quelque obiect, ne cause vng tel effect que quant par le moyen d'vng miroir ardant, il se faict & praticque vne condansation desdictz rayons en vng, lequel puis apres, enflambe les matieres, de son obiect, & attouchement cest pourquoy nous voulons dire qu'aux thumeurs, & centre des carboucles pestilentieux, il se cõçoit, & engendre vne disposition, ou proprieté mortifere, Laquelle combien quelle soit arrestee, & assize, ne laisse d'exaller, & communicquer la susdicte proprieté veneuse, tout ainsy que le lumignon emflambé & ardant d'vne chandelle, ne se separe de son siege & matiere, pour communiquer sa lueur, & clatté tout au long d'vne grand salle, quelle qu'elle soit. Nous aresterõs dõcques, que la principalle partie des effectz mortelz, qui sont attribuez a la maladye pestilẽte, nõt leur entier pouuoir mortel, iusques a ce que l'adicte forme ayt prins siege, & se soit amassee auec les humeurs, aux lieux centriques desdictes thu-

meurs & carboucles,dõt se faict,& engendre par certaines putrides,& corrõpues fermẽtatiõs,certain vir⁹, ou matiere de letaire,laquelle se communicque(cõme nous auons la dict)iusques aux parties nobles,&cẽtre de la vie :En sorte que si ladicte matiere se rencontre, & ait son siege en-dedãs,proche des lieulx cẽtricques, des partiees nobles , ou aultres visceres ou entrailles (porueux d'actions necessaires aux fonctions desdictz mẽbres nobles)ne pouuãt estre par benefice de nature iecteez aux extremitez& hors l'interieur,selõ la proximite desdites parties: la qualité & quantité de la matiere admene soudaineté de la mort, executãt promptement les effectz portez en la diffinition de ladicte maladye:Oultre plus,pour mõstrer que nous auõs occasiõs de n e nous estimer seul, ayant oppiniõ:que aux centres des thumeurs & charboucles pestiferez, est contenu ce que nous auons dessus allegué : nous produirõs l'exẽple de ceulx ,qui õt attribué certaine proprieté al'exipharmacque, & specificque à certaines plãtes,ou aultres medicamẽtz,contre les thumeurs & carboucles, estant applicquez locallemẽt : que sy aultremẽnt estoir,aurovẽt faict comme ceulx, qui appliquẽt l'ẽmplastre arriere ,& à loppofite de la playe , or est il que l'experiẽce nous faict voir,que certains medicamẽs simples,& cõpofez,ont telle proprieté,qu'ilz sont veu assopir, & surmõter la qualité veneneuse des dictes thumeurs, deliurant puis apres le pauure langoureulx, du perir & dãger de mort ou il estoit &,qua sy au bout de la carriere en pareille experiance que ceulx, qui sont mordz dun chien enragé , ou picqué d'aultres bestes veneneuses . Nous conclurons

donc,qu'encore que la forme essencielle de peste, soit de sa propre nature & condition, destructiue de la vie de lhomme, par son antipatye, neaulmoins pour lexecution & acomplissement de son effect,fault qu'il y ayt rencontre de matiere suceptible, & disposee à la reception, & impression d'icelle: De laquelle matiere se conçoit, & engédre certaine proprieté pourrissante,& mortifere,& partant que l'vsaige & application des remedes locaulx, peuuét donner beaucoup d'ayde & secours: & quant à la cause essentielle, & formelle, qu'elle ne se doibt attribuer à vne seule putrefaction de matiere(comme plusieurs ont estimez) qui ne seruent que de corps pour la reception de l'essence,comme la pouldre à canõ pour la receptiõ du feu. Mais q̃ il est de necessité de chercher plus loing,pour trouuer ladicte forme & sãs se trop amuser aux choses terrestres leuer les yeulx en hault, pour les employer à vne cõtemplatiõ,al'édroict de celui qui est autheur & executeur de toute droicte iustice,chastiãt ses creatures, par sa diuine & iuste volonté, employant pour lexecution de son seruice(selon son bon plaisir) Aussi bien les Astres,ou corps celestes, que les Terrestres. C'est pourquoy les hommes seroient trop alienez, & oppposites de la raison,de reiecter & mespriser les effects des corps superieurs, sans recongnoistre, que de leurs maligs aspects, il sont cause de former en ce bas monde, vne infinité de maladies: & ne fault en rien doubter, que nostre Dieu Eternel, qui est facteur & gouuerneur de toute la ronde machine, ne face aparoir à no⁹ aultres d'icy bas,ses grãdes,& innumerables puissances,par signes,& effects des corps celestes.

CEst vne chose toute notoire & certaine, que ceulx qui ont voulu traicter methodicquemēt dequel que matiere particuliere affin d'oster toutes les occasiōs derreur, qui se pourroit former en la pratique de leurs discours, à raison de la ressemblanee, & similitudes de choses, qui aulcunement approchent de leurs subiectz, se sōt acoustumés de noter, & faire declaratiō specialle des signes pro pres, & qui sont absoluement alliez, & appartenant à la matiere subiecte, qui seruēt de vray couleur, & marque pour la faire abstraire, & distinguer de toutes aultres choses, qui s'y vouldroit cōparer & approcher. Cest pourqui nous auons trouué raisonnable, de ne passer plusauāt au discours de la peste, sans nous arrester, pour toucher en cest endroict des signes, que les mieulx congnoissans & arrestez, ont attribuez à la maladiepestilente : & attendu qu'en la plusspart des choses signifiezil se trouue deux sortes de signes les acōpagner, les vngs desquels sont nōmés vniuoques pour ce quilz ont vne telle alliance, & sont tellement conioincts par vne presence inseparable, ainsi que l'vmbre faict le corps, quant il est opposé deuant quelque clarté, qui ne peuuent estre veuz distraict ny acompaigner aultre subiect. Les aultrez sont dictz eniuoquez, pour l'incertitude qui est en eulx, à raison qu'ilz ne sont proprement, & immediatement significatifs des choses de leurs deppendances, d'autant quilz sont souuent veuz, & rencontrez à aultre marque, a la suicte d'aultre matiere affectée: Cest pourquoy ceulx qui ont trauaillé, á declarer la nature, proprieté, & cure des maladies, se sont tans

arreſtez à ſpecifier ledictz ſignes, d'autant que ceſt le vrai moyē de diſtinguer,& ſeparer les maladies,les vnes des aultres, pour euiter le danger d'eſtre deceuz, en prenant l'vne pour lautre,comme bien ſouuēt il peult aduenir,ſi ceulx qui ſont faiſans profeſſion de la pratique,ne ſont extremement & merueilleuſement bien diſcretz,& ruſez en la comtemplation, & recherche des ſimpthomes,& accidentz indicatifz: Ayant auſſi lœil, & le iugement bien droict pour meurmēt diſcerner les repugnāces,qui ſe trouuēt quelque fois cōtrarier aux indicatiōs tirees deſdicts accidens. Et voyla la pricipalle occaſiō qui à meu Hipocratez de fort biē dire,le iugemēt eſtre difficile.Et ſil a eu occaſiō de le dire ꝑ pluſieurs maladies, pricipallemēt ya il iuſte cauſe de le dire en ceſte vehemēte maladye de peſte,pour les actiōs violētes & peu arreſtees,tāt à raiſon de la cauſe efficiēte,que de la diuerſité des ſubiects,& matieres occupees de ſon eſſence: Toutteffois pour nous aquiter de noſtre debuoir en ce petit diſcours nous ſuiurons la trace des mieulx verſez en ceſt affaire, & ioindrons auec lexperience, ce que nous auons peu comprendre en ce qu'auons praticqué & obſerué:& dirons que les ſignes, qui ſont plus vniuocqués & demonſtratifs de peſte,ſont quant aux ayſelles,ou allenuiron des aignes & au deſſoulbs des oreilles,apparoiſſent thumeurs ou Bubons,accompagnez de fiebures ardantes,ſans iugement de cauſes euidentes & manifeſtes,& quant auſſi aux autres parties, ſe trouue des entracx ou carboucles,auec la fiebure duquel, l'aexes continue ſon augmētatiō,pl° que le terme d'vne fiebure ephemere qui dure vn iour accōply q eſt vingtquatre heures:& fault

icy toutesfois noter, que quelque fois il aduient, que l'Essence pestifere ayant saisy le dedans, cause la mort auant qu'il se paroisse aulcunes thumeurs, n'y pustulle au dehors, a raisõ que ses efforts ayans esté faicts au dedans, pour la debilité de natur e, la foiblesse des mẽbres nobles, & de leur faculté expultrice n'a eu moyen dexpeller au dehors, la matiere occuppee dudit venin: ioinct que la matiere estant par trop suceptible, a esté saisie si proche du siege principal de la vie, auec telle vehemẽce, qu'il n ya eu temps, n'y cõmodité pour lesdictes parties assaillyes de se d'effendre, & chasser le vi rus deletaire, & ennemy au dehors: & serõt veus aussi quelques vngs frappés de peste, qui ne sõt pas grãdemẽt tourmẽtez du cõmẽcemẽt, de sorte qu'a les v'oir, on ne les iugeroit que saïs, ou peu malades: mesmes si on leur manie le poulx, on le trouuerra disposé auec esgalité, & ne laissẽt pourtãt de perdre la vie, s'il ne sõt prõptemẽt secouruz, & sẽble que nature soit tellemẽt espouuẽtee, q̃lle se retiẽne de s'esmouuoir, pour faire resistãce cõtre vne telle impetueuse furie: Mais il est a presupposer, que cest la grande debilité qui ẽ est cause. Or quãt aux scituatiõs des tuhmeurs, elles sont indicatiues des parties plus affectees, comme si le cerueau est assailly, elle s'aparoistrõt ẽuirõ les oreilles, au col, & depuis les clauicules en hault. Si le cœur, elle se formerõt au thorax, & dessoubz les ayſſelles, & si le foie a souffert elle s'aparoistront en quelq̃ partie du gaster, ou ventre mais plus cõmunemẽt aux adenes ou glãde s, qui sont scituez en l'ainterieur, & basse partie de lipogastre, lieu que le vulgaire nõment aignes. Il fault iuger chose fort mauuaise, Quant en la fiebures pestilẽte, les thumeur s

n'aparoissent que bien peu, ou poinct du tout, pource que cela denote, que la debilité de nature est si grãde, quelle n'en peult faire expulsion. Or les aultres signes qui le plus ordinairement acompagnent la peste sont que les malades souffrent vne grande pesanteur de cerueau, & ont les extremitez froides, bruslant au dedans auec vne soif merueilleuse, vne grande volonté de dormir, & souffrent grandes ponctions en tout le corps, resue it, & tombent en frenesie: d'auantage ont vne telle difficulté de respiration, qu'àles voir ilz ressemblẽt à ceulx qui ont faict quelque lõgue courses ou aux splenctiques: qui ont mõté quelque haulte mõtee. Il sen trouue aulcũs, aussi, qui n'õt aulcũ repos & ne peuuẽt dormir, à raisõ de L'acrimonye des excremẽs fuligineulx, qui par exalatiõs estãt portez au cerueau, auec vne certaine mordicatiõ, causẽt vne douleur de teste aux malades, & les empesche de dormir: Consequemment les faict (cõme nous auons ia dict) tũber en frenaisie, & quelque fois en conuultion, ou retraction de mẽbres. Aulcuns (a raison que les orifices du ventricule sont chargez de matiere corrumpue & alteree par venenosité) ont vn vomissement, ou vn flux de ventre, quelque fois tous les deux ensemble, quant la matiere est si habondante, quelle occuppe les intestins & parties inferieures, bref il n'ya signe indicatif de la mort, qui ne soit veu acõpagner ceulx qui sõt actainctz de ceste furieuse maladie de peste, se mõstrãt plus fort, & en plus grand nõbre, selõ la disposi-tiõ des corps, la plenitude, & cacochimie des humeurs ils sont garnys, auec la foiblesse & debilité des mẽbres nobles &, aultres organes, & parties instrumẽtaires.

Les

TRAICTE DE LA CVRE PRESERVATIVE.

TOVTES choses bien entenduees auec l'establissement, & costitution de toutes les personnes qui ont besoing d'estre commises pour l'execution des affaires, qui doibuent estre pratiquez, au secours de ceulx qui sont affligez de la contagion pestilente, (comme sera assez amplement discouru, & declaré sur la fin de ce present traicté.) Il fault entrer au combat & venir aux mains. Pour doncques declarer proprement l'ordre de la curation, nous la diuiserõs en deux parties: A sçauoir en la cure, que les Grecs appellent prophylatrice, que nous dirons preseruations: Et en la cure de la chose absoluement formee, faisant presentement ses effectz: Or tout ainsi que nous voyons ceulx, qui sont a raison de leur auctorité, & grandeur commis en charge militaire, (lors qu'il est questiõ de vne iournee de rencõtre, ou bien de recongnoistre vne place pour l'approcher): se despouller, & d'estituer de toutes les merques signalees, qui pourroiẽt donner matiere & occasiõ à l'ẽnemy de les remarquer, & par cõsequẽt employer tous moyẽs de luy porter nuisãce, & l'offẽcer: Aynsi fault il que ceux qui veullẽt euiter l'atainte de l'adicte cõtagiõ, soyẽt desgarnis & netoiez de toutez matieres, qui sõt suceptible, & propre pour seruir de siege a la forme veneneuse: Par ainsi sera expediẽt d'auoir recours à qu'elque docte: & prudẽt mẽdecin, pour aduiser si l'Economye de nature, n'est poinct viciee, & occupee par certaines humeurs, & si

chacune partie est maintenue en son temperament de poids, & iustice, sinõ par tous moyẽs s'emploier a la restitution, & a l'euacuation des humeurs peccantes. Tant en qualité, que quantité. Supposé doncques ces choses, obseruãt le cõseil & aduis de ceulx qui õt doctemẽt escript de la cõseruation de santé: Enseignãt les proprietez des choses, qui engendrẽt bon & mauuais suc & sur toutes choses euitãt toutes viãdes & bruuages qui sont de facile corruptiõ, cõme les ieunes & petitz animaulx de laict, & ceulx qui sõt prõptz a engẽdrer des humeurs pourries, cõme les mauuais fruictz & semblables. A l'imitation des Martialistes, discretz, qui voulant s'aprocher de leurs ennemis, se couurent & garnissẽt de corps de cuirasse, casquet, & aultres armes pour resister, & empescher que les machines de leurs parties aduerses ne leur facẽt effort: Il fault aussy durant la contagion, que chacun soit garny par dedãs, & par dehors de matieres deffẽsibles, & preseruatiues affin que le traict ennemy, se rebrousse, & glisse arriere des mẽbres, au lieu de s'y afficher, & arrester, pour y imprimer leurs vestiges & cruelz accidentz. En premier lieu ie conseille de porter des habitz honnestes, & les meilleurs serõt de satin, camelot, plustost que de draps a poilz. Et sy possible est de ne les vestir, qui ne soit biẽ sechez, & passez par lair du feu clair, faict auec vn bois sec, & sy bon semble les parfumer auec matiere alexipharmacque, ou contraire au venin, que nous enseignerons cy apres, puis auant que sortir, & prendre l'air hors du logis, de prendre quelque antydotes, comme le Theriacque, Mitridate, ou bien les opiates, & compositiõs de nostre vsage, dõt les descriptiõs s'ensuiuẽt,

OPIAT PRESERVATIF.

℞ Noix vielle qui ayẽt trempé vne nuict en vinaigre d'œillet .onc. iiii, dattes, onc.ii. Figues pareillement trẽpees, escorce de Citrõs confites liquidemẽt, Mirabolãs, de chacũ, onc.iii. Safrẽ: orintal, drac.ii.ſ. pouldre de racinne d'Angelicque, de zedoare, de Bistorte, Tormentille, valeriane, Scordium, de chacũ, drac.i.ſ. suc de Rue, de Teucrium, mai⁹ Pinpinelle, Asclepiades, de chacun, drac.vii. fleurs de calẽdulle, Anthos, de chacũ demy poignee le tout bien pillé, & incorporé: Ensemble, fauldra y adiouster larme de miel, & sucre, de chacũ, onc. v, huille de Soulphre, & de vitriol, de chacũ scrup,ii, huille de Girophe, Canelle, de Saulge, de muscade, Gingẽbre, & Poiure extraict par distilations: de chacũ, scrup.i.ſ. soit faict opiat duquel on vsera tous les matins la quantité de demye dracme.

LIQVEVR PRESERVATIVE

℞ Racinnes d'Austruchiũ ou Imperator. Angelicque, Petasites, Smirnium, Gẽtiane, Enulcampane, Aristoloche, Valeriẽne, Bistorte, Tormentille, de chacun. onc,iv. graine de Genieure, de Hiere de chacũ.onc.iii, Absinte, calẽdulle, Scordiũ, Romarĩ, Mariolaine, Rue, Orualle, melisse, foeilles de Laurier Mirhis, de chacun m.i. Girophe, Canelle, Gingẽbre, Gallingal, de chacũ. onc.ii. Muscades, Zedoar, Calam⁹, de chacũ.onc.iii. Le tout soit decouppé concassé puis trempé en bon vin lespace d'vn iour entier & soit distillé auec le circulatoire de refrigeration, ceste distilation seruira, pour

en vser la quantité de demy once, lors que le temps se trouuerra incrassé, froid, &, humide

AVLTRE LIQVEVR POVR VSER DVRANT LES GRANDES CHALEVRS

℞ Acetozele, ou petite vinetté. Pinpinelle, vlmee, de chacũ m. ij Scabieuse, Asclepiades, Scordiũ, Betoine, mellisse. Mors de diable, fleurs de geneste, fleurs de bourache, langue de cerf, Epatique, Cheueulx de ven⁹ de chacun. m i le tout soit trempé par deux iours entiers, dans vn oxicrat, qui soit composé d'eaue de roses, de viollette de mars, & de Buglose. y adioustant esgalle portion de bon vinaigre, puis soit le tout distillé au baing: La doze de ceste distilatiõ sera d'vng once, iusques a deux. Lon pourra adiouster auec icelle, quelque quantité de pouldre: comme celle de diamargue frig, ou la pouldre cordialle, de la description de Siluius, sãs laisser derriere, la pouldre Bezeardicque

ELECTVAIRE PRESERVATIF.

℞ Terre Sigillee, Bol d'Armenie: de chacũ drac. i. s. os de cœur de Cerf, larme de Cerf, Licorne, de chacun. drac. s, Racines de Monofille diptam, Semẽce d'Angelic, de chardõ beniƈt, de chacũ. drag. i, s. saffren Oriẽtal Pouldre d'Electuaire de bol, pouldre Bezeardicque

pouldre cordialle de, chacũ. dra. ſ. Soit faict electuaire, de ſucre fin, Auec eaue d'ozeille, de rozes, de bugloſe, de pinpinelle, ſur la fin de la cuiſõ, fauldra y adiouſter, d'eux ou trois gouſtes d'huille de cloux de girophe, & de canelle, puis deux ſcupules d'huille de ſouphre.

POVLDRE ALEXIPHAR MAQVE.

Racines d'angelique d'iptam. Monofille, doronicque ſcabieuſe, tourmẽtille, biſtorte, de chacũ. dra. ii. ſaffren Oriental, drag. ſ. ſemence de citrõs ozeille, Baſilicque Chardon beniċt, de chacun. drag. ii. Coriãde preparee, drag ii. Rozes rouges, Scordium, Meliſſe, Cedres ſitrin, Bois d'aloes, de chacũ. drag. ii. raclures dos d'Elefant, Corne de Cerf, coraux. terre de lemnos, bol d'Armenie, de chacun. drag. ii. le tout ſoit puluериſe, & mis enſemble, pour faire pouldre, pour en vſer auec quelque vnes de noz liqueurs.

PILLVLES PRESERVATIVES.

℞ A loœs. Laué en eaue, de ſcabieuſe, & de Pinpinelle onc. i ſ. toutes ſortes de mirabolans de chacun. drao ſ. mirhe drag. ii. perles fines, coraux, terre ſigillee, de chacun. drac. i pouldre Bezeardicque, drac. i. Safren. ſcrup. ſ. muſc fin, drag. ſ. huille de ſouphre, de chacun. ſcrup. ſ. ſoit le tout reduict en maſſe, auec ſuc de Pin pinelle, pour vſer, en quantité de drag. ſ. au matin.

AVLTRES PILLVLES.

℞ Bol d'Armenie, terre figilee, Zedoar, Camphre, Tormentille, Diptam blanc, Aloes, de chacun drac.iii. safren, Diagrede, de chacũ, scrup. j. le tout pulueriſé, ſoit incorporé, auec Suc de Scordium, Pinpinelle, Aſclepiade, & Miel Cuict, puis reduict en Pillules.

AVLTRE PRESERVATIF:

℞ Mirh Lucide, Oliban, de chacũ, drac. j Zedoar, Angelicque, de chacũ, drac. ſ. Vitriol, Sel commun cacline, de chacun. ſcrup. ij. Huille de Souphre, de Karab, Huille de Girophe, de chacun. g.x. meſlé le tout, auec vng petit de ſucre, pour en vſer demy drac. a lafois.

ELECTVAIRE DOEVF.

℞ Fauldra perforer par le boult vng Oeuf recent & & faire ſortir le blanc puis l'Emplir de Safren oriental & boucher l'ouuerture auec paſte faicte de farinne cõmune: Ce faict le fault faire rotir & deſecher en la braiſe. Bien deſceſſché fault le reduire en pouldre & adiouſter eſgale portion de pouldre de Sinapi blanc, Diptam, Tormentille Noix vomicques Racine d'Angelicque de chacũ drac.i. tout reduict en vne pouldre le fault adiouſter auec eſgalle portion de Teriacque de Veniſe: D'icelluy Electuaire on vſera la quãtité ſcrup. i. ſ. tous les iours le matin pour ſe preſeruer. Et ſy on veult combatre contre la Peſte par ce

moyen fauldra en faire prendre aux malades le poix de drag. i.auec vin ou eaue d'ozeille Chardon Beniét, Scabieuſe, Meliſſe, & ſemblable.

DE LA CVRATION.

D'Aultant que cy apres nous ferons entendre l'ordre, & le moyen qu'on doibt tenir au reglemẽt, & police d'vne republicque aſſaillie de la contagion peſtilente. Et que nous auons monſtré la nature, eſſence, & effectz d'icelle, tant par ſa diffinition, qu'aultre diſcours propre pour l'intelligence des indications, & circonſtances qui doibuent eſtre ſur ce faict conſiderees, declarant plus oultre certains poinctz ſur les cauſes & ſignes, auec la cure preſeruatiue, contenant les deſcriptions des antydotes, ou remedes propres, pour deſtourner & empeſcher lair peſtiferé de s'introduire au corps, aſſieger le principal domicil de la vie, affin d'emploier ſon antypatie a l'entiere ruyne, & extermination d'icelle: Il eſt raiſonnable & expedient, maintenant de declarer le moyen de procedder au combat, & deliurance de ceulx qui ſouffrent, & endurent les cruelz, & enormes effectz, ou accidentz par icelle commis & excecutez, Et pource faire, nous auons troué eſtre beſoing, de partir, & diuiſer la cure en deux parties: La premiere traictãt le moyen de procedder a l'vſage des remedes, pour ceulx qui sõt aſſallis de la maladye peſtilente, ſans apparance encore d'aulcunes thumeurs: L'aultre declarãt l'ordre de la cure, qu'õ doibt praticquer a l'ẽdroict de ceulx qui ſont moleſtez. Premieremẽt de bubõs, ou thumeurs, auãt

qu'ils soient surpris de fiebure: mais auant qu'aduancer le pas plus auant, pource que certains personnages ont reiecté la phlebotomye, ou euacuatiõ de sang comme choses qui ne doibt estre nullement executee en la cure de la peste, & que plusieurs sont en doubte, si elle doit estre admise indifferamment, pour remede du tout necessaire. Nous auons estimé estre chose raisonnable a l'vtilité d'vng chacun apres auoir admené les raisons tant d'vnne part que d'aultre, de declarer nostre aduis touchant ce faict: (Ainssy que nous en auons esté arresté, tant par experiẽce, que par le conseil & resolution de gens bien entẽdus sur ceste matiere:) Or ceulx qui reiettent la saignee, admeinent pour leurs raisons, que la Peste nest qu'vn air corrumpu qui s'introduict d'ans les corps, ou estant, tend a esteindre, & suffoquer les esprits & air de la vie: & partant euacuant le sang, on oste ce qui est fort bien duisant au corps affligé, d'aultant que le sang est le tresor de ladicte vie, lequel sert pour resister aux assaulx, & furies dudict mal fortifians & roborant ladicte nature, ioinct (disent ilz) que telle euacuation est cause de rompre les desseins, & diuertir nature de ce qu'elle tache, ou a commencé de faire, qui est de reiecter le venin au dehors en quelque emonctoire, ou aultres parties: Partant esuitant du tout la saignee, qu'il fault auoir recours aux remedes, qui ont vertu de fortifier le siege de la vie, auec vne puissance contraire, & resistante audict venin, soit en le poussant au dehors ou l'atirant a soy mesme, Les aultres disent que tout ainsi qu'aux grandes fraieurs, ou se faict vne confusion de l'Economye, & armonye de nature, auec vn trouble-

ment par esmotion de toute la masse des humeurs, dont bien, souuent aduient discrasie, ou alteration, qui est putrefaction d'icelle: En quoy les plus doctes & mieulx aduisez nont trouué secours, ny remede plus expedient, & vallable que l'ouuerture de la vaine, & ainsi soustiennent qu'elle doibt auoir lieu, d'aultant que par elle se faict vng contresbranlement en nature qui le diuertissant & retenant de sa cheute, faict par ce moien qu'elle iecte au dehors, la plusgrande partye des humeurs contenus en la masse sanguinere, qui estoiét ia alterees & tendãte a corruption: Soubstenans sur ce faict que les premieres attainctes & assaulx de la peste, causent mesmes & semblables effects, que les grandes fraieurs, & par ainssi disent la signee estre du tout necessaire: dauantage soustiennent qu'ilz sont fort bien fondez sur les preceptes d'Hipocrates, & de Galien, lequel en son liure qu'il a faict de la raison de curer par euacuation de sang, a dict que les principalles causes qui occasiõnent d'euacuer par la saignee d'eppendent de la vehemence de la maladye, l'admetant pour souuerain curatif des maladies aigues. En aultre part que les esprits & humeurs estant enflambees, & corrumpues en quelques parties, doibuent estre deliurees par l'euacuation qui se faict de l'ouuerture des vaines, qui communiquent & sont plus proches des lieulx occuppés. Or est il comme il disent, que la peste est vne maladie entre toutes plus vehemẽte, & Aigue, & qu'en icelle se trouue le plus souuent aulcune partie chargee, & molestee desprits, & hummeurs alterees & putrifiees partant pour la deriuatiõ & descharge desdictes parties, suiuãt le cõseil de Galiẽ,

qu'il est necessaire de flebotomer ceulx qui sont molestez de la maladye de peste, & qui plus est se tiennēt arrestez a ce que de tout tēps, l'euacuation de sang à esté ordonnee,& praticquee quasy par tous les doctes personnages, qui se sont emploiez pour le secours des pestiferez: a l'occasion dequoy infinitez de creatures ont receu secours,& allegement par son vsage. De nostre part nous sommes bien de ceste oppinion, que cōme ainsy soit que le sang estāt le tresor de nature, que ceulx qui sont attainctz de la peste,ont besoing de force naturelle pour resister contre son impetuosité, Et quesuiuāt nostre deffinition,par laquelle nous auons monstré la peste cōsister en vne forme essencielle, qui de sa proprieté oculte,par antypatye destruict l'essence vitalle de l'homme,partant que la curatiō doibt despendre de l'vsage des medicamentz, ayantz pouuoir, & faculté roboratiue de ladicte vie,repugnant aussy a la malice secrette de ladicte forme,par vne vertu & proprieté alexipharmaque: toutesfois nous ne voulōs poinct reiecter la signee sy loing de nous, que quant l'occasion se trouuera,& presentera vne necessité,qu'elle ne soit soubz nostre pouuoir pour l'executer auec vne telle raison,& metode que son moyē soit seruāt de bonne ayde & secours. Car il ne fault point doubter, que combien que la peste en son premier regard, soit comme nous auons ia dict vne chose plus oculte que materielle & sensible, neaulmoings elle ne laisse de causer ses effectz,selon la rencontre des matieres trouuees & rencontrees aux subiectz, quelle aura assailly: Tellement que selon la disposition, & quantité desdictes matieres,elle causera des effectz accidentelz selon

plus, ou moings cruelz, ou facheux. Parquoy le cas aduenant que ladite maladye se soit iectee, & ayt saisy vng subiect, qui soit tellement abondant en sang, que par vne distention & cõpression de luy le mouuement nommé dyastolicque, & Systolicque, (qui appartient comme chose du tout necessaire a la vie) soit retardé, ou aulcunement empesché, a loccasion dequoy la faculté vitalle en soy rendue moings puissante, & robuste pour reiecter les choses a elle contraires: Dauantage que pour telle occasion, soit faict inflãmatiõ de toute la masse sanguinaire, & des espritz en icelle contenus. Certainement il n'y a aulcune raison d'estimer, que l'ouuerture de la vaine ne soit en c'est édroict cause d'vng grand secours. Oultre plus c'est chose tout experimentee, que lors que nature a ia emploié ses efforts, a deiecter les matieres qui ont esté alterees, & corrumpues par la malice de l'essence pestifere en quel que lieu du corps, & qu'elles y sont en partie amassees & arrestees, que l'ouuerture des vaisseaulx scituez en l'inferieure partye du lieu occuppé, (ayãt leur cõtinuatiõ en passãt de leur origine ausdictz lieux affectez.) ne soit cause de descharger portion de ladite matiere, attirant du centre au mesme lieu, celle qu'ilz n'ont eu moyen dy estre poulsee & iectee a raison que le lieu estoit ia par trop occuppé & empesché. Toutesfois ie ne veulx admettre indifferãment, & sans exception la signee en toute espece de maladye pestilente, pour ce que son euacuation n'oste poinct ordinairement, & a to' propos (comme alcuns pensent) la cause & danger du mal, veu qu'il ne cõsiste poĩt absoluemẽt, & premiere-

ment au vice des humeurs, ſinon qu'elles en seront veus aſſaillis le faiſantparoiſtre par indications certaines faiſant auſſi preuue qu'il y a exces par icelle, (ſoit en qualité elementaire ordinaire ou en quantité extraordinaire, &exceſſiue:) Mais qu'au contraire que par ſon vſage les malades en ſont plus griefuement offenſez, pource que bien ſouuent apres leuacuation faicte, par ſon moyen le peril qui exterieurement enuironne le ſubiect, trouue plus grãde facilité de penetrer par les meats, tãt des vaines, arteres, que ceulx des poulmons: dont ſe faict que le mal ſe fortiffie de plus en plus, & par conſequent paruient plus l'ibrement au but ou ilz tend, qui eſt le cœur, pour y ſuffoquer le poinct centricque de la vye d'auantaige bien ſouuent on voit aduenir, apres l'ouuerture & eſuacuation faict de la vaine, que le ſang ſe faict paroiſtre plus corrumpu qu'il n'eſtoit au parauant: & ceſt d'ou vient que les acces des fiebures intermittentes ſont aulcuneſſois plus rigoreulx apres la ſeignee en aulcuns corps: Pource que par leſmotion, & eſbranlement qui ſe faict en nature, par telle euacuation, les matieres excrementeuſes qui eſtoient reſidentes au fonds, & centre des parties qui contiennent la maſſe ſanguinaire, ſont meſlees en icelle, (comme on voit la lye d'vng vin ſe meſler par tout le vin d'vng vaiſſeau, apres auoir eſté roullé & agité.) Dõt puis apres ſurpris de l'intemperature, & d'iſcraſies qui eſt au corps, ſe corrompt & putrifie plus aiſement, (ſeruant de matiere pour augmenter le mal (non toutesfois que nous voulons dire cela aduenir, ſinon en aulcuns corps, & certaine complectiõ.) Voila pour

quoy il est besoing d'vne prudence fort methodicque pour iuger si la seignee se doibt pratiquer, & executer en la curation de la maladie pestilente, ou bien si elle se doit reiecter,& laisser,chose qui monstre bien qu'il est necessaire,que celluy qui est constitué pour la conduicte de la cure,soit garny de bon & entier iugemét affin de discerner toutes les occurences,& circonstances qui d'eppendent d'vng tel mal: Aultant s'en doibt il faire sur la praticque & vsage des medicaments catartiques, ou purgatifs : a raison que plusieurs sont d'oppinion,qu'ilz ne se doibuent administrer aux pestiferez, tant pour ce qu'ouurant par trop les conduictz,(comme ilz d'isent)ilz font cause de donner entree & passage au venin, pour se communiquer ou il pretend:que rendant aussi par telles grandes euacuations, nature d'ebilitée & affoiblie, elle est moings rendue puissante pour resister contre son ennemy: Touteffois (cóme nous auons dict de la signee,) ce ne seroit praticquer methodicquement, trouuant vng corps fort remply, & abondant vniuersellement en humeurs corrompues & putrifiees, seruant de matiere & siege pour le mal, le laisser neaulmoings sans le descharger & d'eliurer. Maintenant il fault que nous repreniós nostre route, à celle fin d'accomplir les desseins qu'auons entrepris, qui est de poursuiure la cure de la maladie de peste iuques au but & extremitez de ses limittes. Or donc si quelque personnes s'en trouue frappé ou saisi, soit qu'il en soit faict preuue,ou par quelques signes certains, ou que par coniecture il ait suspition probable,comme il se pourra iuger de ceulx, qui seront cogneus auoir conuersé, &

d'auoir eu cõmunication, approche, ou attouchemẽt de quelques corps, ou matieres intoxiquez de tel venin ſy toſt que:l'Economye de nature ſe monſtrera deſregqee, fauldra ſans aulcun delay, & le plus ſoudainement qu'il ſera poſſible auoir recours, & exiber vng medicament ayant faculté de roborer, & fortiffier le cœur, en reiectant arriere de luy, le virus ou eſſence peſtifere: comme ceulx qui ſ'enſuyuent.

℞ Eſcorces de Citrons, liu. ſ. fleurs doeillet, des mieulx odorãs, m.ii. vlmee la plãte toute entiere, d'Aſclepias, Pinpinelle, Meliſſe, Scordium, fleurs de Calendulle, de geneſte, de chacun, m.i. racinnes d'Angelicque vraye, tormẽtille, Biſtorte, de chacũ, onc.iii. Safren oriental, onc.ii. le tout ſoit trempé, dens vng fort bon eſprit de vin, par l'eſpace de deux iours, ſans qu'il ſe puiſſe faire aulcunes exalatiõs, puis ſoit diſtillé & d'icelle diſtilation, on donnera a boire au malade, la quantite de demy onc. a la fois, le reyterant, ſelon loccaſion.

ELLECTVAIRE POVR MESME EFFECT.

℞ Racines de Tormentille, Monophille, Angelicque, Zedoar de chacũ, drac.ii. ſemẽce de Citrons, de geneſte d'ozeille, de chacũ, drac.i.ſ. Bol d'Armenie, terre ſigilee, de chacũ, drac.iii. cinamome. Safrẽ, de chacũ drac. i.ſ. pouldre de perles orintalles, de Rubis, & Saphir, de chacũ, drac i. os de cœur de Cerf, drac.ii. Vnicorne, drac .i. de tout ſoit faict Electuaire, duquel on prẽdra la quãtite d'vne dragme & demy, auec ſuc de Pinpinelle, ou

auec la liqueur ſuſcripte,ou bien auec ſuc ou Sirop de Grenate, ou de limons,

CEulx qui vouldrõt praticquer l'vſage,du Theriacque,& Mitridate,en pourront adminiſtrer,auec la liqueur, ou diſtilatiõ ſuſcripte. Apres que par l'vſage deſdictz medicamentz, on cognoiſtra le cœur eſtre fottiffié, & le venin,en partye ſurmonté fauldra ad uiſer ſy le corps eſt remply, & chargé, de quelque excrement ſuperabondant, & qu'il y ayt doubte, ou apparence, qu'il ſoyt deſiá ſur le poinct, de tumber en alteration,& putrefaction,fauldra donner bon ordre, de le purger, & euacuer le plus ſuptillement que faire ce pourra ſans cauſer (ce faiſant) grande eſmotion, Craignãt de troubler, l'Economye de nature,par vne debilitation, faiſant en ſorte,que l'eſuacuation ſe face, par les lieulx plus ayſez, & proches des parties moleſteè& occupee:Cõme ſy les partyes ſuperieures du ventricülle,ſont chargees,la purgatiõ faicte par vomiſſement, ſera conuenable : Et ſy les inferieures parties, (cõme le Pilorus,les vaines meſeraiques, la vaine porte,)ſont occuppee l'Euacuation ſe fera promptement, par l'eiection du ventre: Sy le foye, la vaine caue, les Emulgẽtes,les Rognons,les vaſes,Vretaire,& la Veſie ſont remplye dexcrement, il ſera plus vtil,de les faire paſſer,par les Vrines, auec l'vſage des remedes d'iureticques,ſans en ce faict,laiſſer derriere,l'vſage des cliſteres qui ſeront cõpoſez expres ayant eſgard au mal. Le corps ayãt eſté deſchargé & euacué,ſi l'on veult cõ batre,a toute reſte,& ſurmõter le venin,no⁹ auõs heureuſemẽt experimenté l'vſage des ſuffumigattions&

parfũs vniuerselz,faict auec matieres,ou liqueurs, ale xipharmaques,aduenir grandes aydes,& secours,desquels medicaments, nous auons bien icy voulu faire quelques descriptions.

PARFVMS CVRATIFZ.

℞ Gõme de lierre, drag.ß. storac liquide, terebẽtine de Venise, de chacun onc.ß. storac calamite, Benioin, sẽdrac, ammoniac, de chacũ. drag.iii. cinabre,vitriol, de chacũ drag. vi. arsenic cristalin .drag. i. ß. le tout soit pulueris, & bien meslé, ensemble, & soit gecté, sus des charbons ardans, affin de parfumer le malade, dans vng tonneau ou pauillon bien acommodé.

Quant on cognoistra que lesdits parfums, auront faict suffisante ouuerture & étree, les ports ouuers, auec vne apparence manifeste de sueurs; Fauldra lors couurir tout le corps, auec vng linge, qui soit imbú chauldement, de matieres, ou medicaments, tels que nous auons ia declairé, puis le mettre d'ans le lict, couuerts auec couuerture parfumees, & aromatissees, de choses contraires audict venin, donnant telle ordre, que la sueur se face, & coutinue, pendant laquelle, aussi pour aultant que l'air ambiant deuient d'aultant plus infecté, par l'exalation des vapeurs, qui sont deiectees, (Apres que la respiration à esté faicte, de luy mesme,) tellement qu'ayant esté introduict, & seiourné, d'ans le corps, conçoit vne venenosité, telle que estant

expiré,au d'ehors, infecté de nouueau, ledict air Anbiant,qui de necessité,fault de rechef & assiduement, qu'il soit attiré par respiration: Et qui plus est, l'impression d'icelluy,se faict sur tous les corps, qui enuironnent le malade, comme ciel de lict, courtines,rideaulx,couuertures,& aultre chose semblable, ie cőseille pource faict.de changer,& renouueller souuent l'esdicts meubles, y en accommodant d'aultres, qui sont pareillement garny, inbu,ou parfumé,de choses propres,pour ressister au venefice,& sans cesse alterer & corriger,en toute la Chambre,ou habitacle du malade,l'air,tant par asperssion,d'anti dote que par suffumigation.

PARFVNS POVR LA CHAMBRE ET LE LICT.

℞ Karabe,Mirhe, BenIoin,Storac Calamité,Olibam, de chacun.onc.j.Saccocole,S'endrac,de chacun.onc. Mastic,onc. ß.Gomme de Pin, Encens de chacun. ij. onc. iij.

Apres que le malade aura copieusement sué, sans exces toutessois, craignant vne trop grande debilitation,fauldra auec l'inge chault,ou esponge, aromatissee,inbiber, & d'escher, le corps,de toute l'humidité execrementeuse,puis luy faire changer,(si possible est)de l'ict,ce faict fauldra praticquer tous moyens,pour maintenir, & conseruer,l'humeur radicalle, par l'vsage des Aimens ,ou nutritions,L'esquels se feront,de certaines liqueurs,ou boullons,assaisonnés auec choses qui sont partie nutritiue,& partie medica-

mentalle, ayant dauantage de proprieté de resister, à la putrefaction des humeurs, comme Limons, Grenaies, Citrons, Orāges, Berberys, Ribes, Pruneaulx, Datlles, Figues, Passuelles, Verjus, Ozeille, Buglosés, Bouraches, Pinpinelle, Endiues, Condrilles, Chicoree, & semblables. Quant au bruuage, d'aultāt qu'il est quasi imposible, d'en arrester, à raisō de la varieté qui se trouue de son vsage, tant à cause des regions, que de la diuersité des apetitz, nous en auons reserué le choix, & ordōnance à ceulx, qui seront employez à la cure du malade, lesquelz prendront indication, tant de la maladye, des simptomes, ou accident, que de la complexion, & coustume du patient. Ayāt ainsi employé quelque tēps à la nutrition de nature, pour multiplier, & roborer ladite humeur radicalle, fauldra reiecter & cōtinuer les antidotes, & sans perdre vne seulle heure de tēps, qui seruiront ce pēdant à la maladye, pour executer ses effectz, & se fortifier: exiber alternatiuemēt, tantost les matieres confortatiues, & conseruatiues, des partyes assaillyes: Tantost les medicamētz, qui de proprieté specialle, dicte Alexipharmaque, cōbatent, à exterminer ledit venin pestilent. Et s'il aduiēt, que la rigueur de la maladye soit si grande, que par la vehemēce d'icelle, en l'ardeur de la fiebure, se face vne telle exalation au cerueau, par certains excremens, & vapeurs fuligineuse., cōme le plus souuent il aduient en ceste maladye, & que les parties dudict cerueau en soient tellement inquietez & mordiques, qu'à ceste occasion on apperçoiue les malades tendre au poinct de frenesye: Ayant premierement applicqué sur la region du cœur, du foye, & aultres parties propres, mesmes sur

les Testiculles, les remedes topicques, pour la corectió & roboration d'iceulx, comme Epyteme, l'Iniment, & Embrocations, dont la cõpositiõ d'aulcuns ensuiuent cy dessoulz.

℞ Eaue de Buglose, D'ozeille, de Roze, de Chardõ beniét, de Calendulle, de Pinpinelle, de chacun, onc. ii, Camphre, drac. ſ. Safren oriental, pouldre froide de Margueritte, Diasodon, de chacun. drac. ii. Musqz fin, Ambre gris, Ciuette, de chacun. scrup. ſ. de tout emsemble soit faiét Epiteme.

L'on se pourra aussy seruir de liqueurs, Pouldres, & Opiatz, dont nous auons desià faiét description pour s'en acomoder audiét vsage thopicque, les reduisãs en telle forme, que lon trouuera plus cõuenable: Fauldra puis apres, apliquer depuis les Clauicules iusques à la racine des oreilles, sur la scituation des vaisseaulx Iugulaires, (moyẽnant toutesfois qu'il ny ayt aulcun bubons ou thumeurs) quelques medicamentz propres, pour coupper chemin & passage ausdiétz excremẽtz. Et refrener aussy l'excessiue intẽperature desdiétes vapeurs irritatiues & mordicantes, comme celluy qui s'ensuiét.

℞ Pouldre de Bol d'Armenic. Gips. de chacũ onc. i. Terre sigillee, Mastic, sang de Dragõ, Gome Tragagãte, dissoulte en eaue de Roze de Poligonon & Plantin le tout soit incorporé auec blanc dœuf & suc de solane, Somifere Lãgue d'eaue Nymphe, & semblable soit applicqué au lieu sudit. Dauãtage à celle fin de mitiguer & adoulcir les vapeurs qui seront ià introduiétes, dedans la capacité de la teste, on pourra faire Embrocation : ou aultres applications sur les futures,

iuſques aux crothaphires, auec certaines liqueurs, & medicamentz, ſelon ceſte deſcription.

℞ Eaue de Bethoine, violiers, ou fleurs de mars, fleurs de Soulcyes, d'œullies de Mellilot, de Stecados, de chacũ vne pognee, Serpolet Clynopode, Mariolaine, de chacun vne petite demy pognee; racines d'Iris, de florẽce, Coriãde, de chacũ, onc. ij. de tout ſoit faict de coctiõ, dãs vng oxicrat, cõpoſé, d'eaue roze, & Betoine dans laquelle on trempera vne eſpõge, & l'ayant quel que peu exprimee, ſera applicque, ſur la teſte: au parauent ſe pourra applicquer, locxirodin qui ſenſuit.

OXIRODIN POVR APPLIQVER SVR LES SVTVRES de la teſte

℞ Huille de Violette de mars, huille d'Amende doulce, de chacun onc. i, huille de Camemille, & de Mariolaine, de cgacun, drag. iii. vinaigre de Roze, vinaigre de fleurs de Lis de bois, vinaigre dœulleᴄtz, dechacũ drag. i, le tout agité, & incorporé en ſemble, ſoit applicqué, & eſpendu au dict lieu.

Et affi de diuertir leſdictes vapeurs, plus ayſement, on pourra faire vne lotion, de laquelle on lauera les, piedz, & iambes, du malade: qui ſeruira grandement comme celle.

℞ fœulles & fl eurs d'vlmee, Veoliers de mars, Letue, Pauot, Peton, de chacun vne pognee: Le tout boully enſemble, ſoit faict lotion,

Apres auoir ablué les partis susdictes, fauldra faire onction, auec le liniment qui s'ensuict.

℞ Vnguent populeon, onc ii· huille de Pauot, de Hiosquiane, de chacun con. ſ. suc de Peton, tan quil suffira.

EN ce lieu nous donneronsaduertissemét, a ceulx qui vouldront s'emploier a ceste praticque, d'vne chose qui admaine, & donne, grand allegement, aux malades, lors qu'il sont en grande rigeur, moyenant que lesdictz malades, s'en puissét acomoder, sans aprehention trop grande nous auons experimenté, que ayant esdentez plusieurs Serpens, ou Couleurs, les faisans serper, & trayner, dedans le lict, du patient, leur en faisant tenir en leurs mains, & leur en applicant eux piedz, & en plusieurs parties du corps, apporter tost apres, vne manifeste allegeance, pource que non seullement, cela donné vne refrigeration, sans nuisance de repercution, trop grande, mais aussy par certaine proprieté, oculte, attirent, & destruisent, le venin.

MAis sy au conrraire, lesdictes vapeurs au lieu d'estre acres, & mordicantes, auoient vng naturel opposite, assauoir vne proprieté stupefactiue, qui vint a rendre les sens hebestez, & endormis en la façō de ceulx qui sōt affligez de L'etargye, Caros, ou Comá, ce qui aduint assez souuent, en la peste: Nommement auxcorps, qui ont les humeurs non trop mordicantes, & le cerueau froid, oultre mesure, aydāt a ce, la qualité de l'air en quoy l'essence pestifere aura eu sō siege, lors qu'elle s'est portee, & introduicte, dans le subiect: Au

lieu des remedes susdicts, sera besoing d'auoir recours aux medicaments, qui ont faculté de reueiller les sens, rèborer les esprits, dissipant lesdictes vapeurs, en ouurant les meats, & liquifians la crasitude des excrements, qui sont agrauantz le cerueau: parquoy sera proufitable, d'ouurir les cõduicts dudit cerueau, auec vne pouldre, qui prouocque a esternuer, affin que nature se puisse descharger, d'vne partie desdictes vapeurs, puis on appliquera sus la teste, aultre sorte d'ābrocation, comme celle cy dessoubz.

℞ Huille de Karabe, de Sauge, de Romarim, de Tim, Anis, Girophe, de chacun. scrup. ß, le tout soit meslé auec huille d'Amande doulce, en laquelle aussi on dissouldra, quatre ou cinq grains chacun, de ciuette, & musqz de leuant, telle matiere seruira pour appliquer à l'endroict des plus grandes sutures, & pour en appliquer aussi à l'ouuerture du nez, affin que la vapeur en soit communicquee au cerueau, passant par les Etmoydes.

Voila ce qui doibt estre faict aux malade pestiferez, maintenant poursuiuãt nostre dessein, nous vièdrons à la declaration de la cure de ceulx, qui sont premierement assaillis, par quelque thumeurs.

Aduenaut doncques, que quelque vng, en temps de peste se sente saisi, & frappé, de quelque douleur pongitiue, en l'vne, des Emõctoires, ou aultres parties: & qu'en icelles apparoisse certaines Thumeurs, ou eleuations douloureuses, & qu'il soit veu quelque des-

reiglement manifeste en l'economye de nature, le pl° expedient sera, de soudainement se renger du coste de ladicte nature, pour (en imitant ses actions), l'aider à former, le cloaque, par elle commencee, pour y iecter, & poulser, le virus veneneux, qui faict la peste: Et partant, sans aulcune attente, sera besoing de faire prendre au patiẽt, vng Antydote, propre à expeller, & chasser au dehors, toute matiere veneneuse, & enthocsiquee, de l'essence pestifere, par le moyen, d'vne action sudorificque, ou prouocatiue de sueur, qui se fera, par l'vsaige d'vng medicament, ordonné cy dessoubs.

℞ Racines de petasites, pulverisee, graine de Lierre de chacun. drac. ß. pouldre D'angelicq, Ostrution, de chacun. scrup. j ß. Theriaque de leuant, Mitridate, de chacun. drac. j. le tout meslé, & dissoult ensemble, auec quelque liqueur, par nous ordonné, en la curation precedente, sera donné au malade, Apres que le malade aura pris ledict medicament, fauldra le coucher, dans vng lict, qui soit eschauffé, & aromatisé, auec Antidotes propres, Comme les parfums, que nous auons cydessouz, escripts: Puis faudra applicquer, sur l'interieure partye du Thorax, (scituation du cœur) le medicament cy dessoubs ordonné, qui sera reduict en forme d'Onguent, ou cataplasme.

℞ Theriacque de leuant, le meilleur qui se pourra trouuer. onc. iij. Mitridate, fidellement dispensé. onc. i. ß suc de limons, ou de Citrons. liu. ß, Le tout soit boully, en vn vaisseau bien nect,

qu'asi iusques à la consumption, dudict suc. Puis l'aient separé, du feu, faudra y adiouster, pouldre de Carline, de scordion, Asclepias, diptan, saffren, de chacun drag. j. huille de Muscade, de Canelle, & Giroffe, tirez par distilation) de chacun scrup ß. Ceste composition faicte, seruira non seullement, pour l'effect susdict, mais aussy pour antidote, preseruatif, pour ceulx qui seront pres des malades, & qui frequenteront, les lieux infectez, l'aplicquant, sur la region du cœur, en façon de l'iniment, apres en auoir prins, quelque petite quātité, par la bouche. tout seul, ou auec quelque vnes de noz liqueurs.

Ayant ainsi accommodé le patient, sera besoing, de le maintenir, en vn repos, & stabilité, affin qu'aduenant, vne sueur, nature par san moyen, se puisse d'escharger, & d'eliurer, de ce qui luy nuict audedans, le chassant, partie par transpiration halliteuse, & par lesdictes sueurs, le reste plus grossier au cloacq, ou receptacle, qu'elle aura preparé.

IE veulx m'arester en ce lieu, affin de resouldre, vne chose, qui est au iourd'huy, fort debatue des praticians, touchant l'vsaige, des antydotes, pour aultant, que plusieurs, tiennēt pour suspect. les alexipharmacques, qui sont de faculté froide, & seiche, oppilatiues, & condenssatiue, comme le Bol D'armenie, la terre sigilee, & semblable. Disant, qu'encores que de leur qu'atriesme faculté, qui est vne proprieté specificque, il soiet sacourable, pour combatre, le venim pestilent, qui sont cause, neaulmoins de retenir, & enfermer au

dedans,ledit venin,empeſchant nature de le iecter,au dehors,a raiſon, des obſtructions, congelations, & condenſſations qui ſe font, au meatz, & ports par la froidure,aſtrictions,& ſtiptiſité,qui eſt en eulx,toutefois, ilz ne laiſſent, d'eſtre approuuez, & eſtimez par les aultres pour telle faculté pource qu'ils d'iſent que telle proprieté ſeconde & tierce,ſont cauſe,de grande vtilité d'aultant que fermant les conduict, & paiſſaige, & ſeruant d'obſtacle, pour empeſcher le chemin, au venin,peſtiferé,d'arriuer,au centre, & lieu principal,de la vie,par meſme moyen, ſont cauſe, de refrener l'ardeur, & furie dudict venin mais le tout, bien conſideré l'vſaige en doibt eſtre methodicque, car il eſt a preſuppoſer,que lors qu'on iuge, qu'il y a, quelque portion de virus detenus interieurement, & que les indications,nous induiſent, a le faire expeller, au dehors, qu'il en fault euiter l'vſaige, au contraire, quant il aduient, qu'vn venin peſtllent, a prins ſiege, en quelque partie,eſlongnee du centre,& qu'on veult empeſcher,de ſi communiquer, & couler,d'auantage que la vehemence,& rigeur,de la maladie,eſt telle, & ſi grande,que les elemens,ſont ſur le poinct,d'vne diſſolution,& que les eſpritz ſe vont d'iſſipant, par vne vehemente exalation,que la chaleur naturelle,ſe veult ſuffoquer (comme qu'aſi vaincue par vne exceſſiue chaleur eſtrange)la praticque,& vſaige,de telz medicaments,doibt eſtre tolleree,& auoir lieu,par ainſi,ne ſeront negligé,ains,ſeront heureſement emploié,pour l'vtilité des malades,quant ils ſeront,adminiſtré, lors qu'on congnoiſtra, nature auoir iecté, & poulſé, au dehors,ledict virus peſtilent, en quelque partie, du

corps: Tãt par sa propre force, que par l'ayde, des Antidotes praticquez, (cõme auons desià allegué). Dauantage seruiront d'obstacle, & fermeture aux conduictz, & passages, affin d'épescher la mortelle cõmunication, contagieuse, du Centre des Thumeurs, ou bosses, au siege principal, de la vie. Et qui plus est, quant l'occasion se trouuera telle, qu'il sera necessaire, (en extremité) de conseruer, à toutes restes, les choses, que nous auons monstré, par-cy-deuant, appartenir du tout a la vie, & sans lesquelles, elle ne pourroit, consister, en son estre, Comme la chaleur naturelle, les esperitz, & humeurs radicalles, la praticque, & vsage de telz medicamentz, fera paruenir le praticien, à ses heureuses intentions: Or doncques la sueur, ayant faict suffisante exalation, & iecté abondance de matiere, au lieu thumiffié: Fauldra aduiser, s'il sera besoing, d'euacuer & descharger la partie affectee en diuertissant, la communication des matieres veneneuses: chose qui se fera, sy on faict ouuerture des vaisseaulx plus amples, qui sont scituez en l'inferieure partie, des membres, où les Thumeurs seront formees: Comme sy elles sont formees a l'entour du col fauldra ouurir les veines, qui sont scituees en l'exterieure partie du bras, nommee Cephalicque: Et pour deruer, & descharger le lieu affecté, faire ouuerture aussy, des Ranalles, scituees soubz la langue: Et sy les Thumeurs se faisoyẽt aux Emõctoires du cœur que les vulgaires, appellent Ayssellés, fauldroit ouurir la vaine du millieu du bras, & pour les bubõs, qui sõt formes, aux aygnes, fault faire ouuerture, des Malleoles. Internes, aux iaretz, ou aux piedz. Bref ouurãt

toufiours les vaiffeaulx qui ont plus de communication au lieu où font formees les Thumeurs. Ayant ainfy defchargé nature de ce qui la pourroit molefter fauldra affiduellemẽt roborer les mẽbres principaulx les muniffantz de noz medicamẽtz Alexipharmaques: afin de les rendre toufiours difpos a fe deffendre & iecter arriere ce qui leur eft nuifible: Voila ce qui eft requis d'eftre faict pour les chofes vniuerfelles. Main tenant il nous fault entrer fur la cure particuliere des Thumeurs.

DE LA CVRE DES THVMEVRS ET BVBONS PESTILENTS.

LA cure des Thumeurs, & Bubons peftilents differe des aultres thumeurs en ce que nõ feullement les remedes doibuẽt auoir leur facultés corefpõdantes à la qualité, quãtité, & cõfiftance de la matiere qui faict l'apofthume. Mais en tel cas il fault plus auoir efgard a la proprieté effencielle, qui caufe le mal (pour y repugner par vne faculté oculte directement oppofite & cõtraire) qu'aux humeurs & matieres. Parquoy nous dirõs que pour la cure defdites Thumeurs peftilẽtes (au cõtraire des aultres apofthumes cõme phlegmõ & herefipelle en quelque tẽps & partie que ce foit) fur toutes chofes les medicamẽtz repercufifz ne doibuẽt auoir lieu ne aulcunement eftre aplicqué: Craignant par leurs moyẽs repoulfer & efermer au dedãs le vir⁹ mortifere que nature tache de tout fõ pouuoir d'amaffer & iecter au cloacque qu'elle f'eft preparee cõme no⁹

auons dict parcideuant) & qui plus est, mesme nous sommes d'oppinio͂,que l'vsage des supuratifz,qui sont fort ēplastic,& opillatifz,des portz,& meatz, est doubteux & a craindre, a raison, que le plus expedient est de tenir le plus que lon pourra, lesdictz meatz,& conduitz,ouuertz: Affin que portion,du virus,puisse sortir, tāt par vne transpiration,halliteuse,que par vne stille,transsudatio͂. Et voila qui faict,que pour deuemēt composer, les matieres,ou medicamens, loccaux, seruans pour la cure desdites Aposthumes,qu'il est besoing,d'vne prudente, & rationelle methode, affin d'euiter l'erreur qui se pourroit commectre, par l'application, des medicamentz qui seront reduictz, en formes, & consistance,non conuenable,pour les raisons dessus alleguees: Neaulmoins, ceulx qui se vouldront emploier,pour suiure le trac, du chemin, que ie leur dispose, se pourront asseurer, de paruenir, heureusement, au but pretendu,auec vne asseuree conduicte, pour la cure,desdictes thumeurs,aussy facillement, & aultant briefuement, (pour le moings) qu'ilz penseroit y auoir de difficulté & contumax,rebellion. Partent supposant, l'entiere obseruation,des choses, parcydeuāt declarees: la ou il sera questio͂ de semploier, a l'vsage des remedes topicques, des aposthumes pestiferes,lors qu'elles se feront paroistre,en quelque lieu du corps. & que desiá si trouuera abondance de matiere, amassee. Il sera fort conuenable,d'y applicquer dessus racine de vignes des bois,que les Simplistes, appellēt sigillon diué marié laquelle. ayāt faict son action, (en l'espace de deux,ou trois heures) ie co͂seille puis apres pour deioindre,& diuertir,la matiere virulente,d'ap-

plicquer,vn vezicatoire atractifz,trois,ou quatre grãs doitgs audeſſoubz,de ladicte thumeur. Pour leſquelz on vſera,de la plante, nõmee pulſatile : de vigne noir, ou des cantarides,& choſes ſẽblables,Mais pour prati ques pl' ſoudaine artactiõ,fauldra auec vne poincte de lãcette,faire vne biẽ petite ouuerture,du cuir moindre beaucoup,que l'inſcizion ordinaire, de la veine, puis y mettre,vne fort petite tente,faicte de la racine,de vera trũ nigrũ,ou Elebor noir,applicquant ſur le corps, de la thumeur, le medicament,cy deſſoubz ordonné.

℞ Gomme de Lhiere onc.i.Opopanacx,Cerapin,amoniac,Galbanũ le tout diſſoult en quelques vnes de noz liqueurs Alexipharmaque de chacũ onc. ſ. propoleos, onc. i. huille de Scorpium, de l'Ombrique, de chacũ,onc.ſ.le tout ſoit incorpore,ẽſẽble & applique.

AVLTRE MEDICAMENT POVR MESME FAICT.

℞ Fauldra prendre quelques quantite de vipere,(ſilz ſepeuuent recouurer) au lieu deſquelz, on ſe ſeruira, de Couleurs qui ſe trouuent au bois,& taillis: Puis on les fera bien for cuire, en vin blanc, auec des aulx Rue, Poreaulx, violiers de Mars, ſcabieuſe, Tormentille, viperine, mortz de diable, eſtans. bien cuittes, fauldra les piller, & paſſer par eſtaminne, puis adiouſter, Bedelion, Opopanacx,Galbanum, Amoniac, diſſoult, comme deſſus, la quantité, de cinq onces, ſus vne liure de chair, deſdictz Serpens, Teriacque fin.

onc ii. Mitridat ,onc i. propoleos onc.iii.pouldre de racine de.Siclament ,onc.i.huille de ſcorpion , de l'ōbrique, d'Amande doulce,de lis,de chacun.onc.ß.ſoit faict medicament pour appliquer comme deſſus.

AVLTRE.

℞ Racines de lis blanc,figues graſſes,de chacun onc. iii.racine de Narciſſe blanc , onc.ii. ſemence de lin, onc.i ß, Oſeille,Berle aquaticque,de chacum poig. ſ. le tout ſoit cuit enſemble, auec Acxonge, & moile de porc , huille de lys, & amande doulce, puis pillez & incorporez , auec farine , de fenugrec , y adiouſtant trois ou quatre iaulne d'œuf, quelque quantité deTheriacque,vn petit de pouldre,de racine de grande vallerieñe,angelicq ,& Imperator,ſoit faict medicament,pour l'vſage comme deſſus.

AVLTRE.

℞ Racine de Briōne,Althees,de chacun.onc.iiii.fault les faire cuire,& paſſer,puis les adiouſter,auec mucilage,tiré de ſemence de lin, Fenugrecq,& Althees , en quantité de.onc.vi.iaulne d'œuf,ſix en nombre huille de lis,de lombricque , d'amāde d'oulce,de bricque,de chacun.onc.i.ſuc de Semirnion,Angelique, vallerieñe,de chacun.onc.i .de tout incorporé enſemble ſoit faict medicament , pour la meſme application que deſſus.

Praticquant l'vſaige des ſuſdicts medicaments , ſur le corps des Thumeurs,fauldra ordinairement appliquer,aux ſuperieures parties,d'icelles aux chemins,&

endroict ou le virus, se communicque, aux parties principalles, le Medicament, ordonné cy dessoubs.

℞ Racines de vingnes sauuages, nommee, Sceau nostredame liu.i. fleurs de Genettes, pillees. onc. iii. Theriacque fin, Mittridat, de chacũ.onc,i. Suc de pinpinelle, Vlmee, Aristoloche.onc.ii. Farine de luppins, de semence de Genettes, de chacun. onc. i,ß. Miel, de fleurs de Rosmarin. onc. ii. soit faict medicament, pour appliquer, au dessus des bosses, ou Bubons.

L'on continuera les remedes suscripts, iusques à ce, qu'il y aura apparence, de pus, ou boue. Alors fauldra faire ouuerture de la Thumeur, & si quelques vngs n'auoit la cõmodité d'estre secouru de la main d'vng Chirurgiẽ, ou que par trop il eust en horreur la lancette, il se pourra seruir, du ruptoire cydessoubs ordõné.

℞ Sauon noir, onc.i. Cẽdre d'escorce de fresne, cãtarides, de chacun. drac ʃ. chaulx viue, drac.i. pouldre de sublimé, grain vi. de tout cela meslé, fauldra seullement en prendre la consistance d'vng petit pois, ou grain d'orobe, & l'aplicquer au lieu ou l'on veult, que lapostume soit ouuerte, induisãt le reste des aultres medicaments.

Ceulx qui auront la cõmodité de tremper la grosseur susdicte de coton, dans vng petit d'huille de soulphre, puis lapposer, au lieu ou l'on pretẽd, faire ouuerture, l'auront faicte facilemẽt & en fort peu de temps. L'ouuerture des thumeurs faicte faudra les euacuer, & d'esterger, poursuiuant leur cure, auec l'obseruation qui se praticque, ordinairement, aux Aposthumes.

DE LA CVRE DES CARBOVCLES PESTILENTIEVLX.

BIen que soubs le nom de carboucle, les anciens, ayent entẽdu parler, des Thumeurs contre nature qui sont engendrez, d'vn sang aduste, & bruslé, & que le vulgaire, n'ayant moyen de pouuoir d'iscerner, & congnoistre, la propre nature, & essence, desdictes thumeurs, ignorãs, leur causes procatarticque: & premire, a raisõ dequoy, il ayt reduict, & assemblé, toutes especes de carboucle, en vng: siesse, que maintenant, aiant proposé en ce lieu, la cure des carboucles nous n'entendons poinct de traicter simplement, de la cure de ceulx, qui selon l'oppinion desdicts anciens, sont seullemẽt, causés par vne aductiõ, & corruptiõ, de sãg maia principallemẽt de eulx, qui sõt engẽdrez, par vne essẽce pestiferé, qui aiant prins siege, en quelque partie subiecte, ou elle aura rencõtré, pourse y asseoir: vng sang disposé, a sa receptiõ, estant desia d'ereglé, de son propre temperament, a raison dequoy, il soit tendãt, a a vng periode, de discrasie aduste, en sorte, qu'ẽ la matiere recepuãte soit cõceu, & augmẽté, vng virus contagieulx, delectaire, & destructif, de la vie: Cest pour quoy tout ainsi, que nous auons monstré, la cure des thumeurs, & Bubons pestilentieulx, d'isferer de la cure, des aultres thumeurs, a raison de l'eur cause essencielle & formelle, ainsi voulõs nous mõstres, la cure des carboucles pestiferez differer de la cure, de ceulx qui, sõt seulement engẽdrez, par vne adustion, & corruption, de sang, arresté en quelque partie, sans oculte con-

cõtagion d'aultant que le poinct curatif,cõsiste,en l'exterminatiõ de la forme pestifere chose qui ne se peult faire,que par vne antipatie, de remede oppositement contraire,& destructif,de ladicte forme Partant supposant l'obseruation, & vsage,des choses vniuerselles,l administration, des antidores, & Alexipharmaque pour la repugnance,de la proprieté contagieuse, & oculte, qui agist, à l'endroict des membres principaulx,lexecution,des euacuations,& desriuations qui se font tant par medicaments. Catarticques,que par phlebotomye,scariffications,applications de ventouses,& sansues,(si besoing est) il sera necessaire, des le commencement,d'exterminer,& estaindre,la matiere veneneuse,& contagieuse,qui consiste,& occuppe, le centre desdicts carboucles,& pour ce faire,l'on appliquera,sur le corps d'iceulx,le medicament qui s'ensuit.

℞ Limaczs blãc, ou gris,fault les piller,auec vng petit de sel,y adioustãt, suc de Pinpinelles, & D'vlmee,auec vng petit de Farinne de seigle,& D'orge, puis applicquer,le tout sur le corps du carboucle.

AVLTRE,

℞ Soit pris,trois ou quatre iaulne d'œuf puis meslé, auec huille de scorpion, suc de mors de diable, Scabieuse,& Pinpinelles,Farine, de semence, de Genestes,de l'vpins,& de Seigle, en esgalle portion, le tout incorporé, soit appliqué, sur la circonscription du carboucle.

Ayant quelque tẽps praticqué, l'vſaige des ſuſdictz re medes, ſi quelque apparence de virus contagieux, ſe manifeſte, pour vouloir ambuler du centre deſdicts Carboucles plus auant que ſon premier ſiege fauldra abſoluement procedder á l'entiere extinction & extermination dudit virus, choſe qui aiſement ſe fera, ſi on applicque, ſur ledict Centre, vng petit de coton trempé en huille de Soulfre, apres y en auoir eſpandu quelque goutte: Car ſoudainement, vne mortiffication & eſcarre, ſe fera ſans douleur, de la partie touchee, & qui plus eſt, on euitera, à l'ambulation, dudict virus, ſi l'on faict vng petit cercle auec ladicte huille, au lieu que l'on veult conſeruer.

Quãt aux Antidotes, & remedes anodins, ſ'il ſe trouue eſtre beſoing dé praticquer l'vſaige, celluy cy deſſoubz eſcript ſe trouuera fort execelent.

℞ Violiers de Mars biẽ cuictz, telle quantité qu'on trouuera auoir affaire, eſtant bien pillez, fauldra adiouſter Farine de Seigle, ſuc de Pimpinelle, vlmee, & veronicque, le tout incorporé ſoit applicqué comme deſſus.

Voila l'ordre particulier que l'on doibt praticquer pour la cure des Carboucles, iuſques à ce qu'ilz ſe trouueriont extainct le venin contagieux vaincu, & qu'ils ſeront deſchargez de leur mortification, par Cheulte d'eſcarre ou reſtera puis apres ſeullement à deſterger, & incarner, le lieu, Conſecutiuemẽt conſolider ou ſicatriſer choſe de facille conduicte á ceulx qui ſont tant ſoit peu verſé aux documẽtz, & precep-

ptes de Chirurgie rationelle, Toutesfois, nous auons bien voulu, cy dessoubz faire description, de quelques medicamẽts seruants à telles intentions, pour le soulagement de ceulx qui seront eslongnez de plus asseuré secours, pour n'auoir cõmodité de recouurer, & estre secouru par Cirurgiens bien entendus.

℞ Emplastre diuine, Emplastre de Bethoine, de chacun, onc i, vnguent Regis, Terbentine de Venise, de chacun. onc. i. Pouldre de Mirhe, Oliban, Iris de florence, Aristoloche, de chacun. drac i. huille d'Hipericon tant qu'il suffise pour faire vnguent.

REGLEMENT POLITICQUE.

POurce que le moyẽ d'obuier, & remedier, à la maladye en question, cõsiste non seullement, au faict de l'vsaige des medicaments: Mais fault aussy necessairement, qu'il y ait, vne praticque politicque, pour regir, & policer vng chacun affin de repugner, à la contagiõ: Apres auoir traicté de la cure, nous auõs aduisé de declarer ce qui est requis, d'estre faict, pour le reglemẽt de la police. Pour donc s'emploier au combat, & repugnance de la matiere subiecte, il fault se preparer, comme ceulx qui ont receu, deffiance, de guerre, d'vng fort & puissant ennemi, & qui sont aduertis, que des-ia il a le pied d'ans leurs terres, ayãt les armes au poing auec deliberatiõ de ne recongnoistre personne n'y espargner, de iecter sa rage, & furie, pour l'extermination totalle, du plus petit, iusques au grand mesme de tout Sexe: il fault doncques en premier lieu

à au premier aduertissement que les superieurs ou ma magistratz, ordónent, vne assamblee publicque, pour faire entendre a vng chacun l'accident suruenu, auec le peril, & horrible inconuenient que menasse telle cō tagion: Les admonestant en oultre, de s'efforcer, & em ploier tous moyens, d'y resister, chacun selon son po uoir a ce que telle desplorable calamité, n'aduance sō pas plus auant, pour execurer sa triste furie: Arestant puis apres que s'il se trouue personnes si indiscretz & temeraires de receller donner voye & passage a ladicte contagion, la communiquant, ou portant en quelque lieu que ce soit, sans en aduertir lesdictz magistratz, ou ceulx qui seront establis, pour en prēdre cognoissance serōt declaréz rebelles, perturbateurs: Et par ainsi frus trez de leur habitation, comme traistre, & perfide: Car telles personnes ne sont moings coulpables que ceulx qui traitrement, seruent de guides, pour la conduicte des ēnemis, leurs enseignāt les passages, Chemins, & entree qui plus est les mectant en possession des pla ces fortes, en asistāt, aux executiōs violētes desdictz ē- nemys: Telle ordónance arestee, fault que les Politiés informēt, Sy se trouue hōmes en leur republicque de qui lonse puisse asseurer de leur capacités affin d'estre employez, cōme depputez des magistratz, & de tout la cōmunauté publicque, au gouuernemēt, & sollicitude de toutes les choses necessaires, pour le faict en questiō, lesquelz deputez aduiseront, & ordōnerōt de tou tes choses pour les preseruations & cures des malades se trouuant deux ou trois fois le iour, selon l'vrgence pour entēdre le recit des ministres & garde qui sont emploiez: alētour desdictz malades: Seront deleguez,

& estabis, de ladicte republicque. Chirurgiens, Appoti caires pour executer les ordõnances qu'auront aduisé lesdictz deputez & iceulx doibuẽt estre fidelles, & biẽ experiméés pour asseuremẽt, raporter toutes les circõstãces qui se doibuẽt receuiller desdictz malades, sinõ qu'il se trouuast medecin, qui s'y voulust occuper, tout expres. Cest doncques chose plus que necessaire, qu'il y ayt personnage, cõmis pour cõmander & ordonner les choses requises selõ la variatiõ, des diuerses occurrẽces : Car tout ainsi que sy en l'art militaire, il estoit permis a chacũ d'éploier ses armes, & courir, à l'heur d'vng assaut, ou allarme incõstámẽt, & fãtastiquemẽt, au premier lieu, ou le iugemẽt le cõduiroit il ne s'ẽsuiuroit aultre chose qu'vne cõfuziõ & desordre, qui causeroit vne ruyne & pertes indiffibles de telz qui marcheroient indiscretement, sans chef ou conducteur: Ainsi aduiẽdroit il si chacũ selõ son oppiniõ, voulloit s'ẽtremectre, d'vser de medicamẽtz sãs l'aduis de ceux qui ne les ordõnent ou doibuẽt ordõner qu'auec prudence & methode, rationelle pource que les medicamẽtz tãt simples que cõposez encore qu'il soiẽt de proprieté repugnante au venim, & maladyes mortelles, bien souuẽt il sõt veu estre d'elletair faisãt cõtre l'intẽtiõ pretendue pour auoir estés mal a propos exibés & praticqué en tẽps indut sans bonne & iuste reigle, de pois, & mesure : Cõme il se pourroit prouuer, par vne miliace d'exẽples que i'obmettray pour n'estre veu prolix seullement diray, Cõme Galien estãt a Rome en la cõsultatiõ qui fut faicte, pour Lẽpereur mõstra que le malade estoit affligé pour auoir vsé de Theriacque, mal a propos: Toutesfois il ne laissa, de luy ordõner prudẽ-

ment pour auoir sa guerison : Apres donc faudra constituer plusieurs aultres ministres, comme gardes de malade, aparıteur, ou faiseur de sepulture suffumigateurs Airrieurs, laueurs, ou cureurs de meubles, qui feront chacun leur estat, & offices selon le reglement qui sera ordonné desdicts depputez qui prendront indication, de la qualité & disposition du temps selon sa saison la situation des habitacles, lexposition des vents, la subtilité ou crassitude de lair, & toutes autres circonstances, qui doibuent estre pour ce faict considerée, & iceulx Ministres seront instituez auec protestation, & serment de fidelité punition leur sera à eux imposée, s'ilz se trouuent contreuenir au reglement qui leur sera faict & donné a celle fin d'euiter, aux pillages, larcins, & volleries: que l'on voit ordinairement se commectre par vng tas d'impudens effrontez qui ne s'employent a telz excercice que pour intention d'executer facillement leur mestier de larron. Oultre plus, tout ainsi qu'en lart militaire, tant pour la tuition, & deffence, des forteresses que pour les assaillir il fault qu'il y ait vn magazin dressé qui soit bien munitionné, & bien garny de toutes matieres machines & choses necessaires tãt pour la cõseruation des trouppes, & forteresses que pour assaillir, & exterminer l'ennemy, & que pour le gouuernement dudit magazin fault qu'il y ait munitionaire, & commissaires establis pour la garde, & distribution de chacune chose necessaire ainsi fault il que les magistrats ou la communaulté face vng magazin qui soit abondant en toutes matieres requises, pour d'vne stabilité & asseurance resister & surmonter vng tel en-

nemy: Et pour faire que rien ne mancque au magazin fault que le conducteur ou depputez, dressent vng catologue contenant les simples, & composition necessaires à telz effectz, & quant audict magazin le dônera en charge à quelque homme de bien, fidelle aromataire ou Pharmatien eslongnez d'auarice selon l'oppinion de Mesué, affin que les conducteurs & depputez soient asseurez d'vne fidelle dispense, & compositions des matieres par eux ordonnez & fault noter que ne plus ne moings qu'il ne suffist que les Chefs, Capitaines & soldats soient pourueuz de bon entendement valeur & bonne volunté dautant que pour lexecution de leur arrest il est necessaire, qu'il y ayt prouisiõ d'armes machines & munition: Ainsi le scauoir, & experience des plus abilles Praticiens des parties de Medecine demoureroit steril aiant faulte de medicamẽt ou composition deuement dispẽsé: Partant le plus expedient est, Ayant premieremenr pourueu d'hommes, capables pours excercer, l'administration des choses requises, pour repugner à la maladie supposee de l'emploier au recouuremẽt de remedes, & matieres propres.

LESTAT DV MAGISTRAT POVR SON DEBVOIR POLITICQUE.

APres lestablissemẽt de toutes les persõnes necessaires pour subuenir aux malades, & auoir pourueu aux matieres ou medicamẽts, faudra faire cõstruire ou bastir plusieurs petites logettes, auec bois & palissade de petit

pris icelles scituees en lieu le plus conuenable & exposé au meilleur air: Et eslongné ou distent de l'vng l'aultre tant pour euiter la cōtagiō que pour les brusler sās dāger, d'ēdomager les aultres& apres la mort de ceulx qui serōt logez Les fraiz desquelz bastimēs se pourrōt reprendre sur les biēs de ceulx qui ayāt moyē les aurōt occuppé sinon sur certains fraiz cōmungs dauantage fauldra designer vng certain lieu ou se trouuera le cōducteur & depputez deux ou trois fois le iour d'ordinaire pour entēdre le recit de ce qui sera suruenu, auec les effectz des choses parauāt executees qui se rapportera par les ministres & garde des malades Et ē ce lieu sera deliberé & ordōné, tāt par escript que par conseil de bouche ce qui sera besoing de faire pour les malades tant en general qu'en particulier: Ferōt aussy dresser logis pour chacun ministre & officier: Lesquelz logis seront distinguez de bonne muraille de pierre ou fort bien induict de plastre, ou chaulx, de sorte que il ny ayt trou ou creuasse: Feront en sorte lesdictz magistratz que les malades, ou ceux qui seront aulcunement infectez de ladite maladye, ne seront veu mandier par la ville, ne cheminer par les rues, mais donneront ordre qui leur soit distribué ce qui sera pourchassé pour eux par certaines personnez ordonnez pour ce faire par les quartiers ou paroisse, lesquelz feront conuertir les aulmosnes en viures, bois, charbō, & toutes aultres choses necessaires qui leur seront portees aux lieux de leurs habitations pour ce que la longue & par trop frequente conuersation de telles gens l'air Embient se pourroit d'aultant plus infecter & corrompre & par consequent se communicquer, à

ceulx qui penseront estre estongnez de la contagion, finablement lesdits magistratz feront de point, en poinct entretenir & obseruer estroictemẽt les anciennes ordonnances qui de tout temps, ont estez pratiquez, sur le faict de ladicte contagion: Comme de ne permectre qu'il soit nourry ou maĩtenu, aulcũs animaulx aux maisons durant les tẽps dangereulx: Feront tenir les logis & Rues nettes & sans immundices, & fumiers: Feront aussy purger & mõder tous cloacques ou esgoutz tant ceulx des tueries escorcheries, poissonniere, que tannerie & suspendre l'estat de frippier ou reuendeur d'habillement & meubles faisant diligemmẽt & de poinct en poinct obseruer les choses contenues a ces fins aux ordonnances politicques: Voila quant aux faict des capitaulx ou magistrat, qui expressement feront praticquer & mettre en executiou affin de coupper le chemin & ẽpescher de pulluler ceste horrible pernicieuse, contagion pestilente, ennemie de toute societé humaine & destructiue ou de populatiue des republiques & communaultez.

L'ESTAT DV CONDVCTEVR OV DEPVTE.

IE croys que peu de gens, se trouuerõt qui ne trouuẽt bon & soient d'oppiniõ qu'il est du tout expediẽt & necessaire qu'il y ayt vng chef ou conducteur pour cõmander & policer toutes trouppes & assemblees, qui se seront conioinctz & assemblez, pour se deffendre

ou faire guerre à quelques peruers ennemys, auquel chef on doit porter obeissance, en obseruant ses ordõnances, & mandemens si on veult euiter vne confuziõ & desordre. Partãt (comme nous auons desia dit) il se doit eslire & choisir vng personnage, qui soit hõme de bien aymant & craignant Dieu, fidelle, charitable, humain, pitoiable, misericordieux, consciencieux, & non vindicatif ayant les pauures & indigens en bõne recommandation, fuiãt l'ambitiõ dilligent, & bien affectionné, a la republicque. Audemeurant qu'il soit bien docte entendu & experimenté a la theoricque & praticque de medecine principallemẽt pour ceste maladie contagieuse qui occasionne que nous auons entrepris ceste description celluy donc qui sera constitué en telle charge fauldra pour son asseurance qu'il dresse vng catologue des simples compositions, dequoy il se fauldra seruir comme des plus proptes à les intentions, comme le Theriacque de Galien les Mitrydattes, (selon les diuerses descriptions de Democrates & d'Andromacus) la pouldre Bezeardicque, la pouldre, Cordialle, de la description de Siluius, la confectiõ d'AlKarmes les essences des ingrediẽs Alexipharmaq; comme d'Angelique, Imperator, de Scordiũ de Melisse, d'Asclepiades, de Gentiane, de Valeriane, d'escorce, de Citrõs, auec les matieres aromatiques, cõme Canelle, Girophe, Muscades, Macis, Gingembre, Safrẽ, Anis, Cardamome, Poiure, Fenoil, Cumin, sans laisser deriere les Huilles ou liqueur de Vitriol, de Soulphre, d'Antymone, de Tartre & aultres desquelles il aura experiẽce. Et pour l'vsage exterieur fauldra garnir magazin de toutes les semences & grains necessaire, cõme

de Gome, & ſuc, cõme Mirh. Olibã, Sandrac, Benion, Lapdane. Amoniac, Oppoponax, bdel, Galbã, Serapin Elene, Ederee, & aultres emolientes reſolutiues & attractiues, ſans oublier le vin, & vinaigre, de quoy il fera tirer par diſtilations les eſpritz & liqueurs & qui plus eſt ſe pourroit ſeruir d'iceulx pour maſcerer, tel ſimple ou ingrediés quil trouuera auoir beſoing pour en tirer les ſubſtances par diſtilations leſquelz ſeruiront non ſeullement pour l'vſage interieur & exterieur, des corps mais auſſy pour aſperſion & ablution, des lieux & matieres dont nous auons faict diſcours en la praticque de curation. Oultre plus, ledit conducteur ſe trouuera au lieu eſtably & ordóné, des republiques, aux heures ordinaires pour deuemẽt l'informer tant des deputez Chirurgiens, Apoticquaires que des aultres miniſtres employez pour le faict de ladite maladie des choſes aduenues depuis les dernieres occaſions auec les effectz des medicamẽtz ordõné pour chacun malade examinãt de point en point chacune circõſtãce, qui doibuent eſtre conſideree en l'obſeruatiõ de la cure des maladyes ordõnant par meſme moyẽ, auſſi toutes choſes requiſes en la conſeruation de ſanté, ſoit medicamẽtz, ou allimentz tant pour le regard de la conſeruation que pour la cure de ceulx qui ſont ià affligez. Dauantage il donnera a tous aultres officiers, & miniſtres, l'inſtruction & reglement, des operatiõs que doibuẽt obſeruer & praticquer chacũ en leurs eſtatz & ce faiſãt s'il ſe trouue quelques hõmes, en la cõmunaulté & republicque ledit cõductеur s'efforcera, de les ſtimuler ou eſmouoir affĩ de ſe trouuer audit lieu pour ẽtrer en cõferãce & deliberer auec leur

Conſeil, toutes les choſes requiſes,immittant en cela, les bons Capitaines,& Chefz d'armees,leſquels cõbiẽ qu'ils ſoient authoriſez, de faire executer leurs deſſeins, & entrepriſes,ne paſſent rien(neaulmoings)ſãs vng meur conſeil, & deliberation, arreſtee par ceulx, qui ſçauent en leur trouppe, eſtre congnoiſſant & entendu en telle affaire.

LESTAT DV CHIRVRGIEN.

LE Cirurgien conſtitué pour praticquer, & executer, les œuures manuelles, neceſſaires pour c'eulx qui ſont affligez,de Thumeurs, carboucles peſtilentieux,doibt eſtre competamment verſé, en toutes les parties,de Chirurgie,& principallement en l'anatomye,ou diſercion,des parties externes,à celle fin, de ne cõmet re erreur, aux ouuertures(des vaiſſeaulx) qui ſe praticquent,p our pluſieurs intention: Comme pour eſuacuer,deriuer, ou diuertir:Enquoy il ſe fault bien garder,de faire l'vng,pour l'autre,en faiſant ſection,des veines,mal à propos, & toucher celles, qui n'en peuuent mais:Pour ce que ceſt vng moyen,pour promptement, mettre fin, à la maladye, & à la vie, tout enſemble:D'auantage, ignorant la quantité, ſcituation,figure,& poſition, des particules comme arteres,veines,nerfs,tẽdons,muſcles,& aponeuroſer d'iceulx,faiſant ouuerture,ou eradicatiõs,deſdicts Thumeurs il ſe pourroit coupper, quelques arteres: ou aultres vaiſſeaulx,d'ont ſ'enſuiuroit æmoragie,qui ne

se pourroit estancher,ou pour le moings,vne euacua-
tiō si copieuse,que le patient par trop debilité nepour
roit resister, contre la venenosité de sa maladie, &
par consequent,franchir le sault sans broncher en ter
re,d'aultre part,pourroit poindre,ou piquer,quelque
nerfs,tendons,ou extremité de muscles, qui causeroit
vng spame,ou conuulsion, accompagnant le subiect,
iusques au dernier sanglot, qui plus est, ignorant les
choses susdictes,se commecteroit, plusieurs, faultes,
qui ne seroit de petite consequence, en l'application
des medicaments, ou remedes thopiques, ou locaulx.
Oultre plus il ne suffit que le Cirurgien, soit enten-
du en son art pour ce qu'vne miliace d'incōmodité,
& faulte, bien foit l'ourde aduiēdroit,s'il n'estoit mō
riginé,& de bonne nature,Partāt fault qu'il soit,hom-
me aymant,& craingnant Dieu, charitable, modeste,
hardy, non temeraire, discret, & prudent, prompt,
asseuré,chaste:pitoyable,diligent,& non tardif,de fa-
cile execution,sobre, & eslongné d'iurongnerie, (sur
toute chose plus a craindre) pource que l'homme y-
ure,est sans asseurance,endormy, le sens bisart & for-
uoye de sorte qu'escheant (comme il peult aduenir, à
toutes les heures)qu'ung paoure malade,eust necessité
de son secours,au lieu d'estre aidé, il pourroit estre rē-
du en vng pire,& pitoiable estat,qui plus est,doibt e-
stre plaisant,ioyeulx,en son maintien de, propos cōn-
solatifs,sans ambition,& auarice,bonneste, en ses ha-
bits,& instruments,au demeurant il est expedient que
le Chirurgien soit expert, & bien congnoissant, pour
reculleir, les simpthomes ou accident & les ayant ex-
amine,d'iligentent,sans obmectre, vne seulle circon-

ſtance,les rapportera au conducteur ou deputéz pour aduiſer des moyens leſquelz il executera de point en point ſelon le conſeil & aduis qu'il luy ſera baillé, & par ainſi s'aquirera ſa conſcience, en ce qui concerne, le deu de ſa charge & ſortira honnoré, de ſon eſtat & quant a ce qui eſt a obſeruer en particulier nous en auons faict cy deuant la declaration ou nous auons traicté, de la cure, des Thumeurs,ou charbons peſtilentieux.

L'ESTAT DV PHARMACIEN OV APPOTICAIRE.

NOusauons deſià arreſté que pour deument ſecourir & reſiſter contre lincõuenient qu'amaine ceſte furieuſe maladie affin de ne mancquer pour auoir faulte de diuers remedes qui conuient adminiſtrer promptement aux pouures, affligéz, malades ſelon la varieté des effectz de ladicte maladye des ſimpthomes & diuerſes occurẽces qui l'acõpaignent, qu'il eſt beſoing qu'il y ayt vng Apoticaire, eſtably au ſecours deſdits malades pour adminiſtrer & executer les ordõnances qu'aura aduiſé le conducteur,ou deputé à telle fin. Partant fauldra que celluy qui ſera commis pour telle charge ſoit homme prudent, & bien aduiſé principallement, en la cognoiſſance des ſimples, eſuitant

ſur toutte choſe les qui proquo, Sans l'expres conſentement des conducteurs: Affin de fidellement diſpenſer les compoſitiōs a luy ordōné qui ſoit prompt & diligent d'acomplir ſa charge ſans delaier vne ſeule minutte pource qu'en telle maladye ne fault donner aulcuns delays Car fort peu de temps eſt cauſe de la mort ou de la ſanété, il differa doncques diſcrettement ſes cōpoſitiōs tant celles qui doibuēt eſtre exibés par le dedās que celles qui ſōt appliquees par dehors, ſās faillir a lobſeruation des poidz & meſure qui eſt vne choſe, fort a craindre: Daultant que la quantité ny eſtant ſuffiſſante le medicament ne peult paruenir au but pretendu pour n'auoir ſon entiere faculté affin de corrōpre, & furmonter le mal: Daultre part ſ'il y a exces: Nature eſt bien ſouuent forcée, & deprauee dont ſ'enſuict la ruyne & perte du pauure affligé. Ceſt pourquoy il eſt raiſonnable qu'vng qui manie l'eſtat du Pharmatien ſoit attrempé ſans turbulence ſobre, aymāt ſon honneur & la cōualeſcence des malades plus beaucoup que ſon proffit, ſans que lauarice luy cōmāde pour ce que ceſt vne tache a tel eſtat qui eſt fort dāgereuſe & qui ſouille ſans que lon ſen puiſſe garder, car il eſt mal ayſé de iuger ſi en vne cōpoſition aſſemblée ou meſlage d'ingrediēs les matieres rares de grād pris & de conſeque: ce y ſont adiouſtez de leur meſure tellement que ceſt vng vice fort preiudiciable a la vie & ſanté des malades & a l honneur de ceulx qui pour le ſecours d'iceulx ont ordonnés les compoſitions il ſera doncques diligent, apres qu'il aura receu vng reglement, du Conducteur, ou depputé de tenir touſiours preſt, ſes matieres, Comme pouldres,

decoctiõs, infuzions, distilations, liqueurs, Iuleps, Cirops. Opiats Pillules, Electuaires Cõdits Conserue, Emplatres. Serats Vnguents. Linimẽts, Cataplasmes sãs qu'il faille attendre vne seulle heure, pour la preparation, de quelques vnes desdictes compositions, craignant l'incommodité qui pourroit aduenir, du retard qui seroit cause d'empescher le secours.

LESTAT DES MINISTRES ET GARDE DES MALADES.

POurce que toute la consolation, des pauures malades, ne deppend poinct tousiours, des benefices, des medecins, Chirurgiẽs, & appoticaires, encore que ce soient ceulx, qui auec main forte, facent resistance, à l'ennemy, emportant la victoire bien souuent par le fauueur, d'vne soudaine, & dilligente preuoyance, mais aussi, des ministres, & gardes, qui accõmodent lesdicts malades, de toutes choses à eulx necessaires, comme de leur exiber l'eur boire, & manger, chauffer, scituer, couurir, veiller, pour les ayder à l'election de leurs excremens, & les nectoier, de toutes ordures, qui leur pourroit causer nuisance. Et tout ainsi, que si toutes ces choses, sont faictes, & executees auec raison selon ce que la maladie le requert, elles sont de grande vtilité, & proffict, & cause de conduire le malade en bon chemin au contraire sil aduient que le mauuais ordre, desdictes gardes le patient soit traicté au rebours, de ce qui luy est propre, il est en danger, & au hazard, d'estre tellement foruoyé de la droicte voye, qu'au

lieu de paruenir au sommet de la montagne de santé de tumber au fonds de la vallee ou fosse, d'insẽsibilité ou mortalité, Cest pourquoy il n'est besoing que ceux qui sont emploies à telle exercice soient despourueuz de bonne prudence, & entendement tant pour exiber toutes les choses susdites que pour agreer les malad s en leur desir, moyennant qu'ilz ne soient eslongnez de la raison, Les choses doncques plus requises sont que telles gens soient à compagnez d'humilité, debonnaire, vigilants, & actentifz aux actions des malades, fort songneux de la santé d'iceux, n'outrepassent rien de tout ce qui leur sera commandé, du conducteur, Cirurgien, & Appoticaire. Car bien souuent il se trouuue certaines gardes de malade qui se presũment de vouloir fantasticquement coriger vng magnificat à Matines sur les ordonnances faicte pour lesdicts malades ou bien souuent les plus habilles & bien versés Medecins sont bien empeschez de dõner ordre à vne petite circonstance suruenue: Et telle temeraire presumption bien souuent est merueilleusement fort à craindre pource que outre passant les regles & baillant, aux malades les choses qui ont esté deffendus pour les nuisãces qu'on à iugé pouuoir aduenir à raison des proprietez contraires qui repugnent diametrallement aux choses que lon pretend, & disire voir en nature, on est cause d'augmẽter le mal, de corrompre nature, & bien souuent de lempescher de resister, & expeller ce qui luy nuist: Telles personnes doncques s'aqquiteront du deu de leur charge, & feront vn entier debuoir, quant ilz suiuront le conseil qui leur sera baillé executant le reiglement ordõné,

des conducteurs & depputes auec toute obeissance,se monstrant amyables & courtois enuers les poures affligez:les admonnestant assiduellement de patience, les asseurant de leur conualescence en bref temps,En oultre praticquant toute honnesteté,en leurs actions principallement, en ce qui preparent du boire & du manger: Seront fort songneux de les bien contregarder ,& sur toute chose euiter les reserues de repas, à aultre pource que par trop facillement ils se corrompent,& putrifient receuant lair ambient qui est infecté:cest pourquoy fauldra que les prouisions de viures soient gardés (Sy garder les fault) en lieu exempt de mauuais air , & par ainsi pour le regard des chaies & aultre viande subiecte à corruption vouldroit mieux nen vser si elles ne sont bien fresches & tuees recentement.

LESTAT DES FAISEVRS. DE SEPVLTVRES

POurce que la cruaulté de ceste horrible contagiō est telle qu'elle dissoult, & rōpt quasy toute consanguinité & alliances faisant habandonner à la Femme le Mari:le Pere,& la Mere,les Enfans le Seruiteur fidel,le Maistre: le Disciple,le Regent & Pedagogue: Et ce contre le vray naturel de parfaicte amitié qui engendre au cœurs vne volonté incline,à n'abandōner & delaisser lamy principallement , à la fin & pe-

riode de la vie,car ceſt vne choſe toute commune que la plus part de c'eulx qui portent quelque amitié ſoit par alliance,ou parenté ſ'efforcent par tout moyen de ſe trouuer au lieu ou ilz ſcauent que leurs amis ſouffrent infirmité & qu'ils ſont ſur le d'anger de leurs dernier iours,affin de leur donner,ſelon leur pouuoir toute conſolation, & faire preuue de leur inthime amitié en les aſiſtant iuſques au lieu ou il fault ſ'atiſfaire du deu à la terre (premiere mere de l'Homme) Mais quant il aduient que la cruelle Parque, par vng deſpit trempe ſes forces ou couſteaux dedans ceſte matiere de poiſon eſpouuentable, & que tranchant le fil de la vie, elle laiſſe les maculles du venin eſpādu ſur les corps,vng triſte & horrible eſpouuentement vient lors à ſaiſir les plus prochains amis, & alliez, de telle ſorte qu'vn chacun donnant ſecouſe à la fuite,deſchirent & rompent les liens de toute ſocieté habandonnant leurs amys, entre les mains des eſtrangers, Ceſt pourquoy il eſt raiſonnable & expedient, d'auoir recours à certains hommes,qui nont en horreur,les effectz de ladicte cōtagion, & qui pour certains pris ou recōpenſe,entreprengnent l'eſtat& office de porteur, & enſepultureur de corps leſquels perſonnages doibuēt eſtre eſtablis de la police,publiqué, &leur doibt eſtre commandé d'eſtre diligent, & abille aux ſepultures des corps,Sans dilaier,de les couurir de terre le pluſtoſt que faire ſe pourra, pour ce que le retard diceux,cauſe aultant dexalation venimeuſe qui rendēt lair corrompu & infecté, combiē que pluſieurs ignorans,& mal entendus en tel faict ayent eſté ſi impudens de mettre en auant, que les corps morts, & re-

froidis sont destituez de contagion pestilente, disant, que tout s'est exalé à la mort, comme qui diroit, que la proprieté des vegestables s'exaleroit, & perdroit à l'instant qui seront arachez & separez de la terre, car si ainsi est que le poil, laine, cotton, drap, cuir, soye, l'inge (qui sont corps inhanimez & non subiect à corruptió au regard des animaux apres la mort) retient ledict air corrompu : A plus forte raison les corps qui pour estre entre tous succeptibles d'vng tel venin, ayant receu l'impression d'icelluy, iusques au plus profond de leur cétre seruiront de conseruation, & garde de telz venins, & sera cause de contagion. Il est raisonnable d'esuiter la garde des corps morts, & non seulement de ceux qui ont estés pourueu d'ame raisonnable mais aussi de tous animaux, & charongne qui se trouueront sur la terre, pendant ladicte contagion : Ceulx doncques qui vouldront prendre l'office de faiseur de sepultures fault qu'ilz soient gens robustes, & eslonguez de toute apprehentions: Au demeurant, de bonne meurs, & de phizionomie, humble & de propos humains, Affin de ne donner aprehention facheuse à plusieurs personnes, de begnigne nature nommemét à ceux qui porteront ou conduiront malades faisant le deub de leur charge au lieu designé pour les malades qui n'auront moyen d'auoir logis à eux appartenant, pour si accommoder & y demeurer iusques à leur fin. Audemeurant, pour la conseruation de leur vie & euiter d'estre surpris de l'air contagieux, fault qu'ilz se gardent d'ebrieté ou iurognerie, encores que plusieurs vulgaires ignorans soient d'oppinion que l'excessiue quantité du vin que prengnent ceulx qui se

meslent des offices des pestiferez soient cause de leur conseruatiõ, car tant sen fault, que l'iurongnerie: rende les membres & parties principalles plus robustes & puissante pour se deffendre & expeller les choses à elle nuissible, qu'ant au contraire elles sont beaucoup plus foibles à raison que la chaleur naturelle est surmontee & rendue lagoureuse pour l'excessiue chaleur estrange qui est au vin, que les esprits sont quasi suffoques, les sens stupifiez à demy foruoiez & bisars, dont sensuict vne alliennation & pertubation de l'Economye naturelle & par consequent, plus aysee à estre surmontée & endommagee de son antipatie. Nous ne laissons touteffois de recommander l'vsage moderé du vin Comme chose fort salubre à la preseruation de la maladye en question d'aultant qu'il roborre les esprits & fortifié la chaleur naturelle, mais il fault euiter liurongnerie & la trop grande quantité du vin.

LESTAT DES SVFFVMIGATEVRS OV ERRIEVRS.

CEst chose toute notoire que la contagion pestilente ayant comme nous auons monstré eu pour siege lair ambiant se communicqué comme font les matieres aromaticques qui exalent leurs odeurs & les impriment au corps & matiere qui sont d'icelles rencontrees & attouchees: Tellement que tout ainsi que nous voions les parfums comme musc Ciuet & autres pareils ingrediens Communicquer leurs odeurs encore que la matiere & substance diceux (si petite quel-

le puisse estre soint empaquetee & couuerte sās quelle puissent attoucher les corps ou matieres recepuante, sinon que se porter en lair, tout ainsi aduient il de la forme & essence pestifere qui par le moyen de lair simprime au corps & matiere rencontree: Et diray hardiment que peu de corps se trouuent (si ce nest ceulx qui sont pouruеux d'vne essence allexiterre & qui de certaine proprieté oculte & specificque font resistance en repugnant & surmontant ladicte essēce) qui ne soit susceptible de tel air cōtagieux mesme les metaulx: Comme Plomb Estaing, Or & Argent, & aultres. Non que nous voullions dire qu'il soint de sy soudaine aprehention & susceptible que les aultres matieres & meubles plus rare & spongieux neaulmoings lexperience nous en donne lexemple, quant nous voyons que le fer, Or & Argent mis en certain lieu ou il ayt attouchemēt de musc. Ciuette & aultres parfuns en raportent lodeur manifeste: Cest vne occasion suffissante pour conclure, qu'ils sont susceptible de tel air contagieux qui n'est de moindre subtilité & penetration que tout aultre, Voila pourquoy il est de necessité pour deuement donner reglement, affin d'assopir estaidre & exterminer du tout l'estre de ceste furieuse, & delaictaire cōtagion de cōstituer (comme nous auons des-ia dict) certaines personnes pour mōder nectoier, corriger & deliurer les meubles dicelle contagion. Mais il fault de necessité que ceux qui seront establis à telles offices soyent gens bien entendus & qu'ils soient premierement, fort bien instruict, par quelques personnaiges, sçauans & experimentez de ce faict. Pource que par l'imprudence & ignorans

ce de plusieurs qui sans raison, s'entremettent de telle excercice, il se commect infinitez d'abus. Car au lieu destaindre & consommer, lair pestilent. Ils font cause de laugmenter & de lespancher & dillater en plusieurs lieux ou peult estre il ne se communicqué & porte d'aultant que telles fumees qu'ils font aux maisons, & chambres ou lair est ia occupé de l'essence pestiferé auec bois vert sauates & aultres broulleries qui ne sōt destituez, & desseches de leur humidités & crassitude terrestre ne rendent que des exalations espoisyes crasses, & visqueuses lesquelles n'ont aucun pouuoir de repugner & combatre, contre vne telle venenosité & encore qu'ils vsent de certain bois qui soit propre pour nectoier, & coriger ledict air, Si esse que silz ne sont premierement de sesschez, & destituez de leur acquosité, & substance humide (qui tiennēt encore de la terre) ils ne donnent point, beaucoup de proffit, pour aultant, que la substance ærec d'iceulx auec la gumosité (de laquelle deppend la proprieté de resister à la malice dudict air contagieux) est vaincue de tenue offusquee & empeschee par la ditte humidité seruāt puis apres ladicte fumee, de matiere & siege audit air contagieux, & par consequent l'augmenter d'aultant plus. Cest pourquoy, il vaudroit mieux laisser les, abitacles comme ils sont que de les remplir ainsi de mauuaise vapeurs qui causent plus dincommodités que de proffit. Parquoy ceulx qui se voudront employer à telle charge feront leur debuoir de suiure le conseil, & reiglement, du conducteur ou depputez, affin, de ne faillir, à leur estat, & dexecuter, toute chose, auec raison, & quant il sera besoing de nectoier les meu-

bles,& praticquer la correction de lair,de quelque logis fauldra commencer, auec feu de flamme, qui soit clair,faict auec bois secq, Gomeux, & Aromaticque comme Pin, Sapin, Gineure, & semblable que lon pourra induire & garnir,auec gome de Pin,Terebentine,Tus Olibam, Sen drac, incorporé auec huille de Nard, & de tel brādons ou flambeaux alumez seront conduicts,por tout les anglets,trous creuasses, des logis: Puis apres lon pourra faire decoction de vin ou vinaigre auec racine d'Imperator Enula-Campana, valeriane Sauge, Rhue, Absinte Mente, Grecque, Origam,Vlmee,Pinpinelle,Tim, Praciū, Rosmarin, Graine de Genieure, de Laurier,de Lhier, & d'icelle decoctiō,en iecter dessus des Cailloux,Pierre,ou barre de Fer, emflambee par tous les lieux, de la maison se pourra par interualle faire escopeterie de petars ou pistolles, Affin de dissoudre, chasser & consommer lair pestilent: Ayant praticqué ces choses quelque bōne espace de temps, on pourra aromatiser les places, auec oyseletz de cipre ou auec baniom,storax calamite,& semblable,pour le regard des meubles ie conseille,de faire vne fosse, en quelques iardins, & aultres lieulx,& y enterre tous les habits drap laines cottons & thoiles,les ayant couuert de deux pieds de terre,les y laisser,vingt ou trente heures, les ayant retirez faudra prendre les linges,& les mettre dans vne Riuiere courante, Si la commodité ny est, les faire tremper, deux ou trois Iours auec eaue fraiche renouuellant leau,fort souuent: Puis fauldra composer vne lessiue auec bonne cendre,dans laquele, on fera boullir Marube blanc, Chamecypre, Abrotone,Tenacette ab-

ſinte Parteniũ, Bete Mercuriale, la-dicte leſſiue bien refroidye, fauldra couler, ledict l'inge, à froid en belle eaüe clere, & le laiſſer ſecher, puis apres le mettre en la leſſiue, cõme à lordinaire. Quant aux habillemens & aultres meubles, que nous auons nommés cy deuant, les ayant retiré de terre, fauldra les eſtendre ſur certain theatre, faict de claye, fort peu preſſee, eſleuees pour mettre ſoubs nombre de rechaux, auec charbons enflambés ſur leſquels l'on poſera, les trochiſques, deſquels la deſcription ſenſuit.

TROCHISQVES POVR CORRIGER L'AIR PESTIFERÉ DES MEVBLES.

℞ Pouldre de ſcolpter onc. iiii. Gõme de Lhiere, Mirrhe, Sẽdrac, Karabe, de chacũ. onc. 2. Sarcocolle, Olibã, Storax liquide, & calamite, Lapdaſne, de chacun, onc. i Gomme de Pin, Terebẽtine de Veniſe, de chacun. onc. i. ß. huille de Petrolle, huille de Nard, de chacũ, diag. vi. de tout ſoit faict trochiſques. *FIN.*

AVX LECTEVRS,

AMy Lecteur Combien que ſoubs le Tiltre d'Epydimye pluſieurs maladies ſoient compriſe, i'ay neaulmoins Intitulé ce Traicté, Epydimyomachie entendant ſeulement parler de la Peſte, daultant qu'elle outrepaſſe toutes aultres maladies Epidimialles en mortelle contagiõ. Et en cela imitant ceulx qui nomment de nom ſimple les choſes ou perſonnes qui exedent en grandeur, & puiſſance, les eſpeces de leurs Genre.

IE veux en cest endroict, sans crainte de l'enuie,
honorer de ses vers, lestat de chirurgie.
Traitant, par son moyen, l'ordre de surmonter.
La Peste, q; sur tout, õ doibt, craidre, & doubter.
Affin qu'a l'aduenir, chacun prene, courage,
De soustenir L'assaut, de sa furie, & rage:
Et malgré, sa fraieur, & veneneux effort,
N'abandonner l'amy, s'il n'est vaincu par mort
Celluy donc, qui vouldra, vn tel œuure, entreprendre,
Fault qu'il ayt le moyen, de ces miens vers entendre.
Et sans trop s'arester à chercher la raison.
Considerer de pres, que soubs comparaison.
Iay voulu estuyer, dans vne Alegorie.
Le remede trouué, par la mienne industrie,
Pour ne me prodiguer, aux ignorants, peruers,
Qui sans labeurs, le fruict, cœilleroient de mes vers.
Et d'vng front, ehonté, voudroient porter, des gloires.
De chose, qu'i n'entrá iamais, en leur memoire.

ENIGME.

Sy par oculte effect, vn venin, pestilent.
Prend siege, estant conçeu dans l'airé Element.
Et qu'au monde soit veu, l'escence, Pestifere.
Emploier traitrement, sa reigueur, mortifere,
Ayant en premier lieu, les subtils corps ærez.
Par ses rays, veneneux, Blessez & alterez.
(Comme pourront iuger ceulx qui de la phisique.
Auront participé des biens de theoricque)
Fauldra, prendre soudain, le remede nouueau.
Que iay voulu, expres nommer, serpent-oyseau.
Pour les diuers effects, qu'on peult, en luy, comprendre.
Quant on veult, s'arrester pour sa nature, entendre,

Et comme, il est aysé, qu'il puisse estre, trouué
Aultant facil, est il, de le rendre priué.
Pour le lacher bien tost, tout allentour du monde.
Ou du pestilent air, vne malice abonde.
Estant soudain lasché, ira de tous costez.
Cercher l'air veneneux, ou qu'il soit, arresté.
L'estaindant, & rompant de sen esle, mouuante.
Qui est pour cest effect, vertueuse, & puissante.
(Pour auoir, vng pouuoir, d'oculte faculté.
Et contre vng tel poison, vne proprieté
Consistant, en son corps, aussy bien qu'en son esle,
Bien que pour certain faict la vertu, nen soit telle)
Puis, sil aduient aussy, que les terrestres corps.
Du traict pestiferé, soient souffrant les efforts.
Et que desia soit veu, que ceste, maladie,
Ayt siegé, quelque lieu, par quelque humeur pourie.
Ayant dressé les yeux au serpent, tortillé.
Allentour du rameau, ou bien du plumaillé.
Consideré la voix laquelle faict congnoistre.
Le lieu, ou endormy, le serpent, pourroit estre.
Sois lors bien aduisé, le voulant, pourchasser.
Car l'ayant en tes mains, farouche, en peult glisser.
Parquoy, tu luy feras, vng vestement, propice.
Affin, qu'il soit rendu, maniable, au seruice.
Allendroict du chemin, le plus large, & ouuert.
Fauldra, qu'il soit laché, pour passer, à couuert
Ou descendant, bien tost franchira les passages,
S'escoulant iusques au fond, des plus estroits, & larges:
Cerchant en tous endroitz, son cruel ennemy,
Tant, qu'il se soit du tout entremeslé parmy.
Serpent, deca, dela, trainant sa queue, & teste.

Arriuera, au lieu, pour faire, sa conqueste.
Et si, son ennemy, tient bon, en quelque fort.
Pour le rendre, bien tost aux abois, de la mort.
Fault, son ventre, poser, iustement, sur la place.
Affin, que corps, à corps, la ruyne, il en face.
Faisant le langoureux, eschaper, du d'anger.
Ou la peste tachoit, de le faire, plonger.

L'Autheur rend graces par ce sonnet à cinq de ses amiz qui luy ont donné louange en c'est œuure.

Mon Diré, mon Gaudie, Darlois, Maucroy, le Conte.
Tout diuin, plain d'esprit, accord, prudent, subtil,
Plain de raison, de foy, courtois, iuste, gentil,
Qui sçait, qui dict, qui faict le bien, qui tout surmonte.

Pan, Phæbus, Mars, Iupin, Mercure qui raconte,
Lhonneur, le fruict, vertu, santé, l'acte mobil,
L'estre, l'effaict, pouuoir, maintient, vsage agil,
L'ame, le sens, le sang, l'esprit, qui au ciel monte,

Conioincts à tous, ici à part aues chanté,
M'entendant, cognoissant, m'ayant veu, & hanté
Louange de mon faict: Ie ne vaux pas la peine
Ie vous rends grace à tous, ie n'ay tant merité:
D'estre, par vos beaux vers: en ce monde exalté,
Veu que cognoissez tous, le peu que tient ma veine.

FIN

La vie qui est vng poĩct indiuisé par tout sõ domicilier vni en soy premierement en l'vsage de ses fonctiõs doibt estre considerce,

Ou

- En sõ siege & lieu principal & cẽtrique qui est le ceur au creux duquel se fait les premieres actes de son Elaboratiõ, moyennant,
  - La
    - Matiere — Qui est l'humeur radicalle prenant son origine des premiers elemens
    - Les Espritz — Qui sont maintenus moyennant la premiere Elaboratiõ faicte de la matiere par vn mouuement propre qui est entretenu de l'air.
      - Nõmé
        - diastolé
        - Systolé
- Aux conduictz & organes qui sont conducteurs & distributeurs de la premiere Elaboratiõ, asscauoir les Arteres, dedãs lesquelles on doibt considerer ou,
  - La
    - Consistance
    - Quantité
- Espandu par tout son subiect, se cõmunicquant.
  - Cõme
    - Clarté — Ainsi qu'on voit d'vn flambeau allumé les rayons s'espãcher loing.
    - Rousee — Cõme on voit les vapeurs humides esleuees par quelque chaleur.

Icelluy poinct de vie, pour l'acomplissement de soy mesme & perfection de son subiect moyennant la dispositiõ des lieux se faict.

Ou

- Sensitiue
- Vegetatiue

Tab. 2.

Les fonctions de la vye sensitiue doibuent estre cõsideree

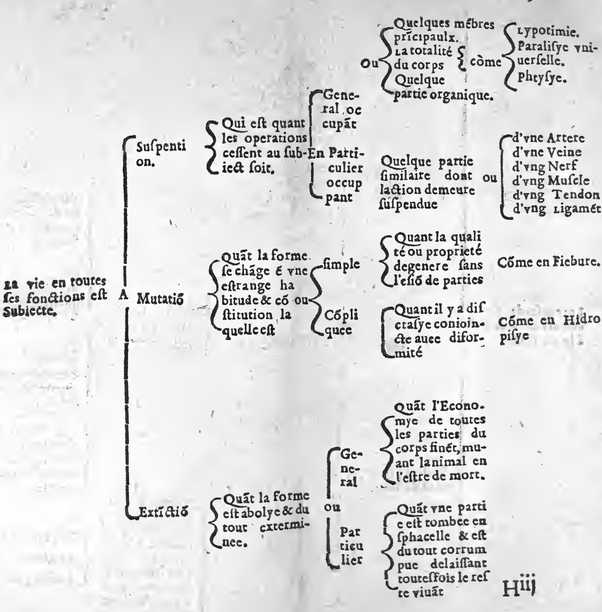
- Ou
  - Au siege & premier domicil de la faculté animale à sçauoir aux ventricules du cerueau qui sont
    - Ou
      - Anterieurs
      - Moyen
      - Posterieur
    - Ou se font les cinq sẽs Cõme interieurs
      - L'imagination,
      - La volonté
      - Le sens comũgs
      - La raison
      - La memoire
    - Toutes lesquel les fonctiõs moyennãt l'vsage des parties subministrãtes s'accomplicent, cõme
      - Le Ret admirable
      - Les nattes
      - Le conarion
      - Le plexus corhoyde
      - Les vermiculles
  - Aux organnes & instruments qui operent moyennãt les choses exterieurs qui se rapor tẽt par eux aux sẽs interieurs, Comme
    - Aux ieulx par les porte-veue cõme
      - Clarté
      - Couleur
      - Figure
    - Au nez par les porte-odeurs qui sont ou
      - aromaticque
      - puante
    - A la bouche par les portes-saueurs Qui sont ou
      - Amer
      - Doulce
      - Acre
      - Acerbe
      - Asside
      - Austere
      - salee
      - Incipide
    - Aux Oreilles par les portes sons qui sont ou
      - Graues
      - Moyens
      - Aygus
    - Aux mains par le tact qui est des choses
      - Dures
      - Rares
      - Aspres
      - Egal s
      - Inegales
      - Molles
      - Densses

Les fōctiōs operātes en la vie par mouuement doibuēt estre cōsideree

- Aux instrumens communs & generaux qui font actions par eux mesmes tels sont les nerfs cōme ceux qui ont leur origine.
  - Du dedans de la teste comme les premieres paires qui font le mouuement ou
    - Des Yeulx
    - De la Langue
    - Des Leures
    - Des Machoires
    - Du Dyaphragme
  - De la moille de leschīne cōme ceux q font le mouuement ou
    - Du col
    - Des espaules
    - Des:bras
    - Des mains
    - Des hanches
    - Des cuisses
    - Des iambes
    - Des piedz
- Ou
- Aux Organes & particules q̃ sont aidez par le moyē ou des nerfz comme les muscles & organes qui ont leur mouuement
  - Quasi continuel cōme
    - Le Cœur
    - Les Polmons
    - Les Artheres
    - le dyaphragme
    - Les muscles respireux
  - Ordinaire comme les Sphiteres qui sont aux extremitez de
    - La Vessye
    - La matrice
    - L'intestin
    - Tous iceux ayant leurs actiōs doubles cōme
      - de fermer
      - d'ouurir
  - Volōtaire se diuersifiant selon la disposition ou des filamens lesquelz sont
    - droictz
    - Transuersaux
    - Obliques
    - Operāt ē
      - Flechissant
      - Haulsant
      - Retirant
      - Estendant
      - Abaissant
      - Releuant
      - Comprimant
      - Dilatant
      - Estraignant
      - Relaschant

Les actions ou fōctions de la vie vegetatiue consistét ou En

- Generatiō par le moyen de ses organes qui sōt Cōme
  - Les Vases semēciers
  - Les testicules
  - La verge virille
  - La matrice
- Toutes lesquelles fonctions se font moyénant les cōme ꝑ ties qui sōt subministrantes
  - Le peritoine
  - Lomentum
  - L'entre boiau
  - Le Pancreas
  - La pane-acxongere
- Acroissement en laction duquel seruent tous les organes & instrumétz moyennant leurs facultez qui sont cōme
  - Atractiue
  - Retentiue
  - Concoctiue
  - Digestiue
  - aglutinatiue
  - Assimilatiue
- Neutritiō par les moyen des organes qui sont Ou
  - Preparās & conduisant cōme
    - La bouche
    - l'Esophagues
    - Les meserayqs
    - Les intestīs greles
  - Cuisans cōme
    - Lestomac
    - Le foie
    - en
      - Chylifiant
      - Sanguifiant
  - Nectoiātz cōme
    - Le chestifelix
    - La ratte
    - Les rognons
    - Les vretaires
    - La vessye
    - Les gros ītestīs

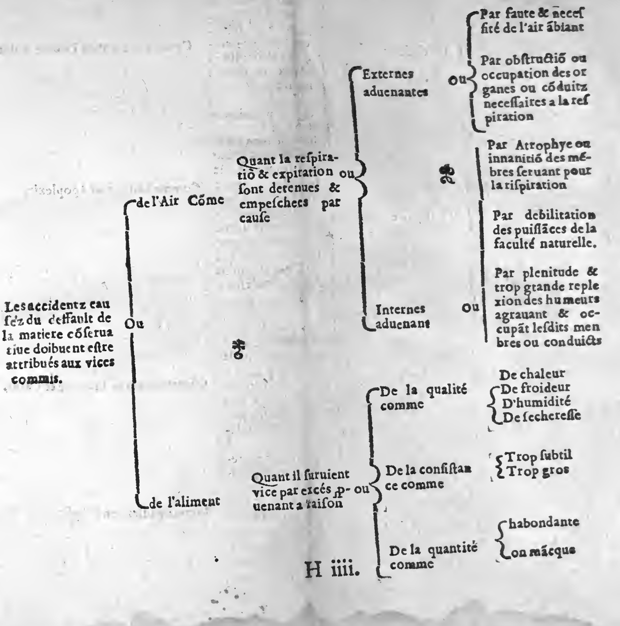


La vie en toutes ses fonctions est Subiecte A

- Suspention. Qui est quant les operations cessent au subiect soit.
  - General occupât Ou
    - Quelques mẽbres prĩcipaulx. → cõme → Lypotimie.
    - La totalité du corps → cõme → Paralisye vniuerselle.
    - Quelque partie organique. → cõme → Phtysye.
  - En Particulier occupant
    - Quelque partie similaire dont laction demeure suspendue ou
      - d'vne Artere
      - d'vne Veine
      - d'vng Nerf
      - d'vng Muscle
      - d'vng Tendon
      - d'vng Ligamẽt
- Mutatiõ. Quãt la forme se chãge ẽ vne estrange habitude & cõ oustitution laquelle est
  - simple
    - Quant la qualité ou proprieté degenere sans l'esiõ de parties → Cõme en Fiebure.
  - Cõplique
    - Quant il y a discrasye conioincte auec diformité → Cõme en Hidropisye
- Extĩctiõ. Quãt la forme est abolye & du tout exterminee. ou
  - General
    - Quãt l'Economye de toutes les parties du corps finét, muant lanimal en l'estre de mort.
  - Particulier
    - Quãt vne partie est tombee en sphacelle & est du tout corrumpue delaissant toutesfois le reste viuãt

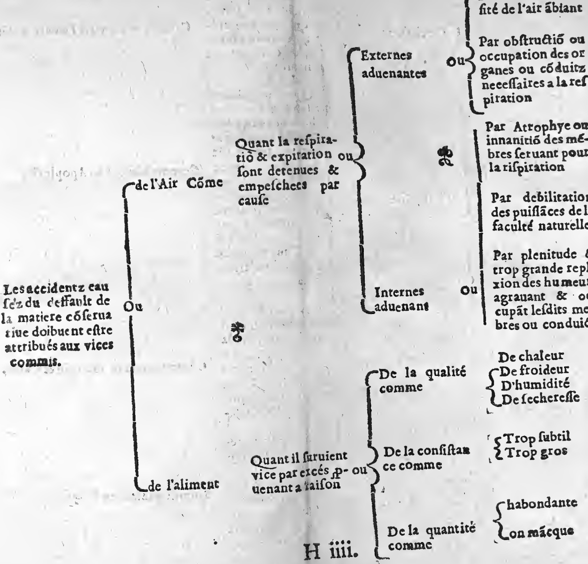
Les cauſes des accidentz contraire à la vie ſont ou

- Naturelles
  - Quãt le temps& aage determiné ou prefix eſt circõſcript en la creature & que l'ordonnance arraſtee du Createur eſt accõplie par lexecutiõ obſeruee ordinairement ſuiuãt l'arreſt donné à toutes choſes qui ont commencement
- &
- Violẽte prouenant de choſe Ou
  - Rationnelle
    - Qui dependent de ce qui eſt ſubiect aux ſens & a la raiſon aduenant Ou
      - Par deffaillance de matiere conſeruatiue & nutritiue
      - Par mutatiõ & alteration des qualitez prouenãt des Elemẽs
      - Par erroſion & putrefactiõ des membres organes ou particulles du ſubiect
      - Par leſion ou ſolution de cõtinuité desdicts mẽbres ou particulles
  - Oculte
    - Venant de cauſes ſupernaturelles & de puiſſance & proprieté ſpecificque non ſubiecte a la raiſon & icelles cauſes ſont dictes ou
      - Epydymialles
      - Speciales
      - Endymyalles



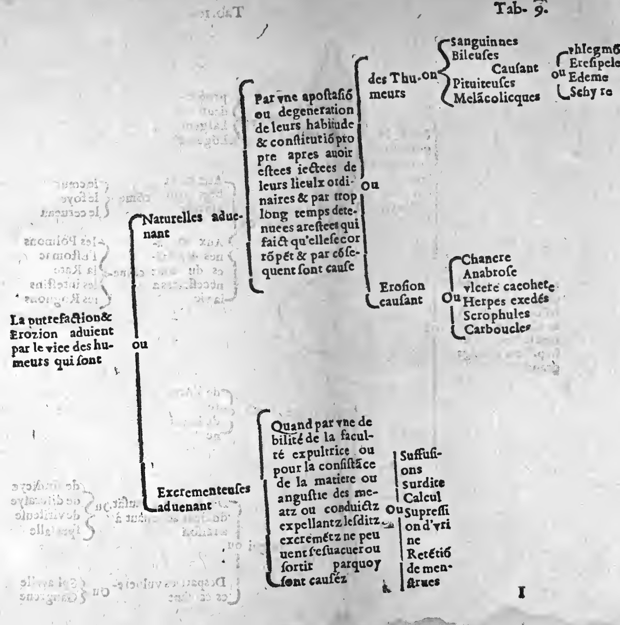
Les accidentz cauſéz du deffault de la matiere cõſeruatiue doibuent eſtre attribués aux vices commis.

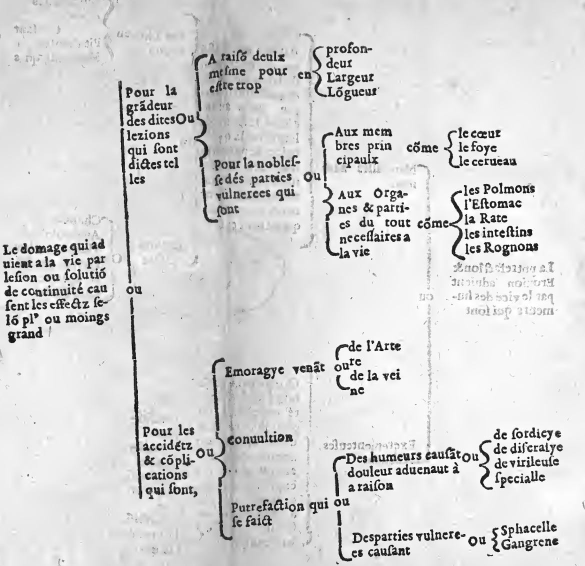
- Ou
  - de l'Air Cõme
    - Quant la reſpiratiõ & expiration ou ſont detenues & empeſchees par cauſe
      - Externes aduenantes
        - ou
          - Par faute & neceſſité de l'air ãbiant
          - Par obſtructiõ ou occupation des organes ou cõduitz neceſſaires a la reſpiration
      - Internes aduenant
        - ou
          - Par Atrophye ou innanitiõ des mẽbres ſeruant pour la riſpiration
          - Par debilitation des puiſſãces de la faculté naturelle.
          - Par plenitude & trop grande replexion des humeurs agrauant & occupãt leſdits menbres ou conduicts
  - de l'aliment
    - Quant il ſuruient vice par excés p̄uenant a raiſon ou
      - De la qualité comme
        - De chaleur
        - De froideur
        - D'humidité
        - De ſechereſſe
      - De la conſiſtance comme
        - Trop ſubtil
        - Trop gros
      - De la quantité comme
        - habondante
        - ou mãcque


Les accidentz cau ſéz du deffault de la matiere cõſerua tiue doibuent eſtre attribués aux vices commis.
Ou
de l'Air Cõme
Quant la reſpira- tiõ & expiration ou ſont detenues & empeſchees par cauſe
Externes aduenantes
Ou
Par faute & neceſ ſité de l'air ãbiant
Par obſtructiõ ou occupation des or ganes ou cõduitz neceſſaires a la reſ piration
Internes aduenant
Ou
Par Atrophye ou innanitiõ des mẽ- bres ſeruant pour la riſpiration
Par debilitation des puiſſãces de la faculté naturelle.
Par plenitude & trop grande reple xion des humeurs agrauant & oc- cupãt leſdits men bres ou conduicts
de l'aliment
Quant il ſuruient vice par excés ꝓ- uenant a raiſon
ou
De la qualité comme
De chaleur
De froideur
D'humidité
De ſechereſſe
De la conſiſtan ce comme
Trop ſubtil
Trop gros
De la quantité comme
habondante
on mãcque

Tab. 8.

La violence qui aduient contre nature par alteratiõ des qualitez ælemẽtaires ſont cauſees	De chaleur	Quant la chaleur naturelle eſt ſurmontee & ſuffoquee par vne aultre chaleur plus violente & contre nature	Comme aduient en Fiebure ardãte.
	D'humidité.	Quant par ſuperfluité & exceſſiue habondance d'humidité contre nature les meatz ſõt tellemẽt bouchez que la chaleur naturelle & les eſpritz ne peuuent s'ſpancher aux parties du corps qui faict qui viennẽt a ſeſtouffer & eſteindre.	Comme aduient an Apoplexie.
	Ou		
	Froideur	Quãd par le froid exceſſif q̃ du tout eſt ennemy de la vie la chaleur d'icelle eſt vaincue ou eſteincte & que les eſpritz ſõt auſſy cõgeles & Glaces	Cõme aduient in l'Itargie & Caros.
	De ſcehereſſe	Quant par extreme ſiccité l'humidité radicalle eſt conſõmee & que les parties par ce moyen ſont rendues exangues arides & atrophyees	Comme aduient en Phtyſie.


La putrefaction& Erozion aduient par le vice des humeurs qui sont
Naturelles aduenant
Par vne apostasiő ou degeneration de leurs habitude & constitutiő propre apres auoir estees iectees de leurs lieulx ordinaires & par trop long temps detenuees arestees qui faict qu'elles se corrőpét & par cősequent sont cause
des Thumeurs
Sanguinnes
Bileuses
Causant
Pituiteuses
Melãcolicques
ou
phlegmő
Eresipele
Edeme
Schy ro
Erosion causant
Ou
Chancre
Anabrose
vlcere cacohete
Herpes exedés
Scrophules
Carboucles
ou
Excrementeuses aduenant
Quand par vne debilité de la faculté expultrice ou pour la consistãce de la matiere ou angustie des meatz ou conduictz expellantz lesditz excremétz ne peuuent s'esuacuer ou sortir parquoy sont causéz
Ou
Suffusions
surdite
Calcul
Suppression d'vrine
Retétiő de menstrues


Le domage qui aduient a la vie par lesion ou solutió de continuité causent les effectz seló pl' ou moings grand
ou
Pour la grádeur des dites lezions qui sont dictes telles
Ou
A raisó deulx mesme pour estre trop
en
profondeur
Largeur
Lógueur
Pour la noblesse dés parties vulnerees qui sont
Ou
Aux membres principaulx
cóme
le cœur
le foye
le cerueau
Aux Organes & parties du tout necessaires a la vie
cóme
les Polmons
l'Estomac
la Rate
les intestins
les Rognons
Pour les accidétz & cóplications qui sont,
Ou
Emoragye venát
ou
de l'Arte re
de la vei ne
conuultion
Putrefaction qui se faict
ou
Des humeurs causát douleur aduenaut à a raison
Ou
de sordicye
de discratye
de virileuse
specialle
Desparties vulnerees causant
Ou
Sphacelle
Gangrene

Les affections qui agisent contre la vie causez par Epidymye qui prouient de quelque Influãce superieure vulgaire dure quelque téps & est

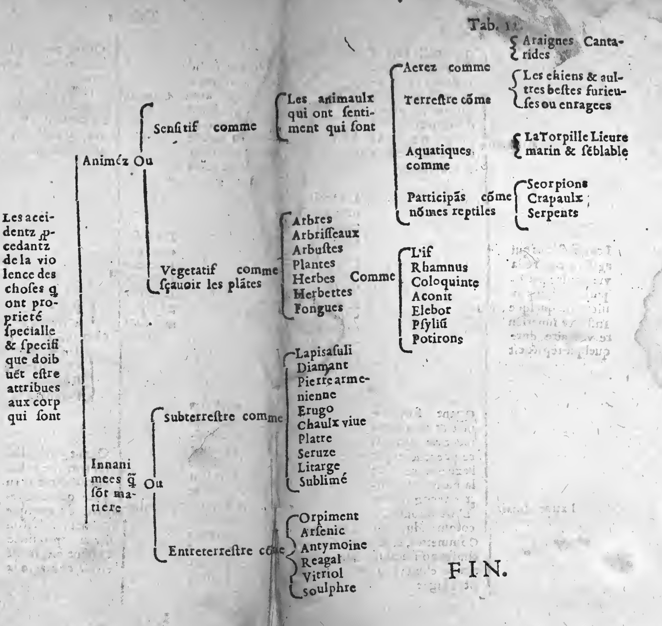
- Ordinaire — Quant elle peut estre iugee, ou apercue par l'experiãce de l'Astrologie suiuant les consideratiõs tirees des proprietez des Astres é leurs cours & reuolutions
- Ou
- Extraordinaire — Quant fortuitemét & sans iugement ou aparance precedéte par l'experiance de la nature des Astres recognues en L'Astronomie, comme aduenant Commettes, & Eclipses non acoustumee elle na peu estre iugee

Les accidétz contrariauts a la vie p cedãs de Endimie qui est diposition contagieuse & vulgaire sont

- Ordinaire aduenant — Par vne indisposition precedente qui aura causé que les Alimens auront esté & seront corrumpus de leur bõté acoustumee
- Ou
- Extraordinaire aduenãt — Par quelques exalations des vapeurs corrũpues & veneneuses engendrees en quelque lieu de la Terre par putrefactiõ de corps & matieres pouries é ice le ayãt par leur putrefactiõ formé proprieté contagieuse

Les influẽces qui sont cause d'engendrer vne Epydymie sont

- Commune — Quant tous les Astres amsemblemét concurrent en tel le indispositiõ par leurs cours vniuersel causant par ce moyen vne cõtagion commune
- On
- cõme
  - Peste
  - Carboucle
  - Suete
  - Disenterie
  - Ophetrlemie
  - Rogolle
  - Verolle
- Particulieres — Qnant particulierement vne influence desriue d'vn astre qu'a son regard sur quelque Climat ou Orison d'vne prouince causant en icelle effect contagieux



Les accidentz ꝓcedantz de la violence des choses q̃ ont proprieté specialle & specifique doibuẽt estre attribues aux corp qui sont

- Animéz Ou
  - Sensitif comme — Les animaulx qui ont sentiment qui sont
    - Aerez comme — Araignes Cantarides
    - Terrestre cõme — Les chiens & aultres bestes furieuses ou enragees
    - Aquatiques comme — La Torpille Lieure marin & sẽblable
    - Participãs cõme nõmes reptiles — Scorpions, Crapaulx, Serpents
  - Vegetatif comme sçauoir les plãtes — Arbres, Arbrisseaux, Arbustes, Plantes, Herbes, Herbettes, Fongues — Comme
    - L'if
    - Rhamnus
    - Coloquinte
    - Aconit
    - Elebor
    - Psyliũ
    - Potirons
- Innanimees q̃ sõt matiere Ou
  - Subterrestre comme — Lapis asuli, Diamant, Pierre armenienne, Erugo, Chaulx viue, Platre, Seruze, Litarge, Sublimé
  - Entreterrestre cõme — Orpiment, Arsenic, Antymoine, Reagal, Vitriol, Soulphre

FIN.